LOI RELATIVE À L'INVESTISSEMENT

LES DÉCRETS D'APPLICATION PUBLIÉS AU JOURNAL OFFICIEL

Page 4

AGENDA DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

L'APN AIGUISE SES ARMES

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4595 | Mercredi 21 septembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAWLID NABAWI 2022 EN ALGÉRIE

LA DATE DÉJÀ CONNUE !

Page 16

RENTRÉE SCOLAIRE

11 MILLIONS D'ÉLÈVES REJOIGNENT LES BANCS DE L'ÉCOLE

Page 2

SOMMET ARABE 2022

L'ALGÉRIE EST PRÊTE

Page 3

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

DIX ANS DE PRISON FERME REQUIS CONTRE SAÏD BOUTEFLIKA ET ALI HADDAD

Page 16

COUR D'APPEL D'ALGER

LE PROCÈS DE TEMMAR REPORTÉ

Page 16

SANTÉ

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA RELANCE DU SECTEUR

Page 3

RENTRÉE SOCIALE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Gendarmerie nationale met en place un plan préventif

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place, en prévision de la rentrée sociale 2022-2023, un plan de sécurité préventif prévoyant la mobilisation de différentes unités pour assurer la sécurité et fluidifier la circulation au niveau des axes menant vers les établissements scolaires. "*En prévision de la rentrée sociale 2022-2023, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité préventif spécial pour contribuer au succès de cet évènement en coordination avec les autorités concernées*," a indiqué hier un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Le plan en question prévoit "*la mobilisation de plusieurs unités de la Gendarmerie nationale en formations mobiles et fixes déployées en patrouilles et en point de contrôle en vue d'assurer la sécurité et fluidifier la circulation routière au niveau des axes menant vers les établissements scolaires*", a précisé la même source. Ce plan, poursuit le communiqué, vise à "*sécuriser le périmètre des établissements scolaires à travers l'intensification des patrouilles lors des heures d'entrée et de sortie des élèves*" "*Les services de la Gendarmerie nationale demeurent mobilisés pour la préservation de la sûreté publique*", ajoute la même source, soulignant que "*les unités de sécurité routière et les brigades de protection des mineurs, procéderont via les brigades territoriales et en coordination avec les autorités compétentes au lancement d'un programme de communication pour sensibiliser les écoliers à la prévention des accidents de la route et aux fléaux sociaux*." "*Le numéro vert 10-55, le site de la GN http://ppgn.mdn.dz, le site web "TARIKI" et la page Facebook officielle de la Gendarmerie nationale, demeurent au service des citoyens pour toute demande de renseignement sur l'état des routes,*" a conclu le communiqué.

DISTRIBUTION DES PACKS SCOLAIRE

Djezzy et les scouts musulmans algériens donnent le coup d'envoi

C'est dans une ambiance festive et conviviale que le coup d'envoi de la distribution des packs scolaires a été donné ce lundi après-midi au Camp International des Scouts Musulmans Algériens à Sidi Fredj. Il étaient présents à la cérémonie Mr Adel Nessakh, Adjoint du Commandant général des SMA et Mme Fahima Hamidi Responsable des Affaires Extérieures de Djezzy. Baptisée "*Khatwa Sghira Ferha Kbira*", la campagne de solidarité "*Walk for School*" lancée par Djezzy en faveur des écoliers à l'occasion de la rentrée scolaire a permis de contribuer à l'achat de packs scolaires (cartables et fournitures) et dont la distribution sera assurée sur l'ensemble du territoire national par les Scouts Musulmans Algériens. À cette occasion, Mme FahimaHamidi a déclaré : "*c'est un honneur pour Djezzy de lancer cette campagne de solidarité en faveur des écoliers avec le soutien des Scouts Musulmans Algériens qui nous ont déjà accompagné dans nos initiatives par le passé. Djezzy entend marquer la rentrée scolaire en contribuant à apporter de la joie dans les foyers et dans la société*." De son côté, Mr Adel Nessakh a indiqué : " *je tiens à féliciter Djezzy pour cette action de solidarité qui vient à point nommé répondre aux attentes de beaucoup de familles dans le besoin à l'occasion de la rentrée scolaire. Les Scouts Musulmans Algériens ont toujours répondu présent pour accompagner les bonnes œuvres pour le bien-être de la société*".

R. N.

RENTRÉE SCOLAIRE

11 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école

Près de 11 millions d'élèves rejoignent mercredi les bancs de l'école à l'occasion de la rentrée scolaire 2022-2023, répartis sur 30.000 établissements scolaires à travers le territoire national.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Cette année scolaire sera marquée par le retour au système d'enseignement habituel après deux ans d'organisation exceptionnelle imposée par la pandémie Covid-19.

Quelque 425.625 nouveaux élèves vont rejoindre la première année du cycle primaire, un cycle qui verra pour cette rentrée plusieurs nouveautés, notamment l'introduction de la langue anglaise pour les classes de 3e année, outre la prise de mesures devant alléger le poids du cartable scolaire. Parmi les mesures décidées en vue d'alléger le poids du cartable scolaire, figure la dotation de plus de 1600 écoles en tablettes électroniques en sus de l'utilisation d'un deuxième exemplaire du manuel scolaire "*Kitabi*" (mon livre) pour les 3, 4 et 5e années primaires qui sera conservée dans les tiroirs et les armoires au niveau des établissements. Le ministre d'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed avait indiqué récemment qu'"*en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour trouver des solutions définitives au problème de poids du cartable scolaire, plusieurs mesures ont été prises, la plus importante étant la mise à disposition de tablettes électroniques au profit de 1.629 établissements, dans une première étape en attendant la généralisation progressive de l'opération à l'avenir*".

Pas moins de trois millions d'écoliers (de la 1ère à la 3e année primaire) bénéficieront, ainsi, d'un deuxième exemplaire du manuel scolaire, un livre téléchargeable d'ailleurs en format numérique.

Introduction de l'Anglais pour la première fois au primaire

Pour ce qui est de la langue anglaise, les services concernés ont finalisé l'impression du manuel scolaire dédiée à l'enseignement de cette matière, intitulé "*My book of english*" (mon livre d'anglais), un manuel dont la conception a été confiée au Conseil national des programmes, et validée par le ministère de l'Éducation nationale. Distribué par l'Office national des publications scolaires (ONPS), ce manuel est également disponible "*en version braille*" pour permettre aux élèves malvoyants d'apprendre cette langue.

S'agissant de l'encadrement, le ministère de tutelle a recruté plus de 5000 enseignants contractuels de langue anglaise ayant suivi une formation préparatoire sur "l*a méthodologie d'enseignement de la langue anglaise, la psychologie de l'enfant, ainsi que la législation scolaire, la gestion des valeurs et les pratiques pédagogiques*".

Les diplômés des Écoles normales supérieures des enseignants (ENS) ont également été recrutés par "*voie de détachement*".

Parmi les autres mesures pédagogiques prises à cet effet, l'introduction de la filière Arts pour les élèves de la 2e année de l'enseignement secondaire général et technologique, composée d'un tronc commun Arts et d'un tronc commun Sciences et techniques.

La filière Arts qui se déroule sur deux années d'études comporte quatre spécialités au choix, à savoir musique, arts plastiques, théâtre et cinéma audiovisuel. Les élèves de 2e année secondaire orientés vers cette filière étudieront des matières dans le domaine des arts, en plus des matières habituelles, un parcours devant être couronné par un baccalauréat artistique dans l'une de ces 4 options.

Ouverture des cantines dès le premier jour

S'agissant des cantines scolaires, le ministre de l'Éducation nationale avait affirmé récemment que le taux de couverture des établissements scolaires par les cantines avoisinait les 90%, exprimant son attachement à la nécessité d'ouvrir les cantines dès la rentrée scolaire, et de fournir des repas chauds pour les élèves.

Le secteur de l'Éducation prévoit la réception de 587 cantines scolaires au cycle primaire, 86 nouveaux établissements au régime de demi-pensionnat (59 au cycle moyen et 27 au secondaire), en plus de 13 établissements au régime d'internat en prévision de cette rentrée scolaire.

Selon les chiffres du ministère de l'Éducation nationale, le nombre des établissements éducatifs sera porté à 28.839 établissements, dont 20.272 écoles primaires, 5.909 collèges et 2.658 lycées, sachant que la plupart de ces établissements disposent de cantines scolaires.

Dans le domaine de la solidarité sociale, M. Belabed a affirmé que plus de 4 millions d'élèves bénéficieront de manuels scolaires gratuits, et de la prime de solidarité scolaire estimée à 5000 DA.

R. R.

BEM ET BAC 2023

La date des inscriptions se précise

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les examens nationaux du BEM et du BAC représentent une grande importance au sein de la société algérienne, chaque année, des milliers d'élèves et leurs parents s'impatientent devant l'annonce des dates d'inscriptions et d'examens.

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé durant les dernières semaines de nombreuses instructions concernant la rentrée scolaire, misant sur l'organisation des groupes de classes, la réintégration des élèves expulsés et la prévisualisation des dates des examens nationaux du BAC et du BEM. Selon le site d'information Algérie360, le ministère est en plein agencement de sa nouvelle plateforme numérique, et ce, dans le but de digitaliser et de faciliter la procédure d'inscription aux examens de fin de cycle, ainsi, éviter tout type de charges et erreurs que rencontraient les candidats lors de leurs anciennes adhésions, grâce au système d'information mis en place par le secteur dans le cadre des efforts consentis.

Les élèves pourront l'utiliser à partir du mois de novembre et le processus durera jusqu'à la fin du même mois, le site permettra alors aux apprentis d'effectuer une inscription rapide et inclusive qui se lancera officiellement dans six semaines.

Candidats libres, quelle procédure pour cette année ?

En ce qui concerne les étudiants libres, la procédure est la même et elle se déroulera à travers les deux sites de l'Office national des examens et concours (Onec). Pour la date des inscriptions, elle sera prochainement communiquée. À noter que l'année précédente, L'ONEC a fixé la durée du 22 novembre 2021 au 10 décembre 2021, pour cette année, aucune information n'a encore été communiquée publiquement. À noter que la rentrée scolaire des trois cycles, y compris les classes d'examens, a été fixée au mercredi 21 septembre 2022, reprenant ainsi le système d'enseignement habituel appliqué avant la pandémie du COVID-19, La mobilisation du personnel et de l'administration de nombreux établissements a été faite afin de maintenir une bonne reprise académique pour cette année scolaire (2022/2023).

C. A.

SOMMET ARABE 2022

L'Algérie est prête

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a mis en avant lors d'une réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères à New York, les efforts consentis par l'Algérie pour parachever les préparatifs nécessaires à la tenue d'un Sommet arabe réussi permettant d'unifier la parole des états arabes, renforcer leur position sur la scène internationale, mais aussi leur contribution au traitement des défis mondiaux de l'heure.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le chef de la diplomatie algérienne qui participe au segment de haut niveau de la 77e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris part à la réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères convoquée par la ministre libyenne des Affaires étrangères et de la Coopération, présidente de la session en cours du Conseil ministériel de la Ligue arabe.

Lors de cette réunion qui a vu la participation du Secrétaire général de la Ligue, Ahmed Aboul Gheit, plusieurs questions importantes inscrites à l'ordre du jour de l'AG de l'ONU relatives aux dossiers arabe ont été examinées, en tête desquelles la cause palestinienne.

M. Lamamra a mis l'accent, à cette occasion, sur les efforts consentis par l'Algérie en vue de parachever les préparatifs nécessaires pour la tenue d'un sommet arabe réussi permettant d'unifier la parole des états arabes, renforcer leur position sur la scène internationale, mais aussi leur contribution au traitement des défis mondiaux de l'heure.

Le Chef de la diplomatie algérienne a entamé sa participation au segment de haut niveau de la 77e session de l'AG de l'ONU qui se tient à New York. La première journée a vu l'organisation d'un sommet à l'initiative du SG de l'ONU, Antonio Guterres, sur "*La transformation de l'éducation*", un évènement survenant dans un contexte marqué par les appels de la communauté internationale à l'impératif de remédier aux séquelles causées par la pandémie Covid-19 dans le secteur de l'Éducation à travers le monde.

La participation de M. Lamamra aux travaux de ce sommet a permis de mettre en relief les réalisations du système éducatif et universitaire en Algérie, pays qui compte plus de 5 millions de diplômés universitaires. Il a également mis en avant le soutien apporté par l'Algérie aux pays amis en formant plus de 59.000 étudiants étrangers issus de 60 pays.

Le ministre des Affaires étrangères a mis l'accent dans son intervention sur les principaux piliers de l'expérience algérienne, notamment la gratuité et le caractère obligatoire de l'éducation, l'égalité des sexes, la mobilisation des ressources nécessaires, la qualité de l'enseignement et sa garantie à tous sans exclusion ni discrimination.

En marge des travaux, le ministre a tenu des rencontres bilatérales avec ses homologues de Norvège, de Guinée-Bissau, de Serbie, de Libye et d'Erythrée, et ce, dans le cadre de la concertation et coordination sur les derniers développements survenant sur la scène internationale et régionale.

Dans ce cadre, les entretiens de M. Lamamra avec son homologue norvégienne, Anniken Huitfeldt, ont permis de confirmer la convergence des positions des deux pays à l'égard de plusieurs questions figurant à l'ordre du jour de la session en cours de l'AG.

Les deux parties ont également convenu de renforcer les efforts conjoints pour garantir la réussite des prochaines échéances, notamment la 20e réunion des ministres des Affaires étrangères africains et leurs homologues des pays nordiques prévue à Alger en avril 2023.

Lors de sa rencontre avec son homologue de Guinée-Bissau, Mme Suzi Carla Barbosa, le chef de la diplomatie algérienne a évoqué les moyens d'imprimer une nouvelle dynamique aux mécanismes de coopération bilatérale, insistant sur l'importance de multiplier les efforts pour concrétiser les orientations communes des deux Présidents, M. Abdelmadjid Tebboune et Umaro Sissoco Embalo ayant couronné la visite officielle du président de la République de Guinée-Bissau en Algérie les 29 et 30 août dernier.

M. Lamamra a passé en revue avec son homologue serbe, M. Nikola Selakovic, les derniers développements survenant dans leurs régions respectives, affirmant l'importance d'intensifier le rythme de concertation et d'échange de visites, en veillant à valoriser les opportunités de rapprochement de leurs positions vis-à-vis des questions d'intérêt commun.

L'entretien de M. Lamamra avec son homologue libyenne, M. Najla Al Mangoush, a permis aux deux parties d'examiner les perspectives de relance du processus de règlement pacifique de la crise libyenne et les efforts incessants de l'Algérie pour soutenir nos frères dans ce sens, outre les préparatifs en cours pour la réussite du Sommet arabe d'Alger en vue d'en faire un nouveau départ vers davantage de complémentarité et de solidarité entre les pays arabes.

Le ministre des Affaires étrangères a également examiné avec son homologue érythréen, Osman Saleh, les questions de paix et de sécurité en Afrique, notamment dans la Corne de l'Afrique, en sus des relations bilatérales et les moyens de les promouvoir.

L. B.

AGENDA DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

L'APN aiguise ses armes

PAR KAMAL HAMED

L'Assemblée populaire nationale (APN) aura un agenda plus ou moins chargé durant la session parlementaire en cours. Une session qui a été ouverte, pour rappel, le 4 septembre dernier et qui s'achèvera dans dix mois.

D'ores et déjà il y a au moins une quarantaine de textes de projets de lois qui sont annoncés dont certains ont été transmis par le gouvernement au bureau de l'assemblée. Il y aura aussi évidemment d'autres projets de lois qui seront au programme de cette session qui s'annonce ainsi extrêmement chargée. Pour ce faire, et bien avant l'entame des travaux, notamment en séance plénière puisque certaines commissions sont déjà à l'œuvre, l'APN est en train d'examiner les voies et moyens de mettre en œuvre pour gérer au mieux les travaux de cette session. À cet effet, une réunion de la plus haute instance de la chambre basse est prévue pour aujourd'hui mercredi. L'instance de coordination, qui regroupe le bureau de l'assemblée (le président et ses adjoints), les présidents des commissions permanentes et leurs adjoints et les chefs des groupes parlementaires, va donc baliser le terrain. Selon des sources parlementaires l'attitude adoptée par les députés lors des débats des projets de lois sera aussi abordée au cours de cette réunion.

On souligne à ce propos que des membres du gouvernement auraient mal apprécié certaines interventions des députés lors de la précédente session. Des interventions qui les auraient extrêmement gênés. Il est ainsi reproché aux députés de sortir de l'objet du débat pour évoquer des questions qui ne sont pas à l'ordre du jour. Bien sûr cela n'agrée pas du tout une bonne partie des élus du peuple qui estiment avoir le droit , de par la constitution, d'interpeller en tout moment les membres du gouvernement sur des questions qui intéressent l'opinion publique nationale. Jaloux de leurs prérogatives les députés ne veulent pas céder face à ce qu'ils considèrent comme des pressions de l'exécutif. D'ailleurs, dans cette même veine, il sera aussi question lors de cette réunion , de la propension du gouvernement de vouloir passer des projets de lois en invoquant l'impératif de l'urgence. Cela signifie que le débat n'aura pas lieu est annulé puisque les interventions sont réservées uniquement aux chefs des groupes parlementaires. Cela a été le cas pour au moinæs deux textes de lois lors de la précédente session parlementaire. Les députés, qui estiment que cela représente une entorse à leurs prérogatives, ne veulent plus que cela soit réédité. Les chefs des groupes parlementaires, qui ont déjà tenu une réunion ce propos, ont d'ores et déjà interpellé le gouvernement sur cette question. Le gouvernement a aussi été interpellé sur les lenteurs des membres du gouvernement à répondre aux questions orales ou écrites. Une question récurrente qui revient à chaque fois et que les élus du peuple estiment intolérable puisque le contrôle de l'action du gouvernement fait partie de leurs prérogatives constitutionnelles. Les députés semblent avoir été confortés par la dernière déclaration du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce dernier, évoquant alors le Projet de loi relative à l'organisation et au fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, a notamment mis l'accent "*sur l'importance de la relation fonctionnelle entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, insistant sur l'audition des membres du Gouvernement dans tous les domaines, à l'exception de la Défense nationale et des secrets d'État dans les relations extérieures, étant des domaines soumis au droit de réserve*.

"**K. H.**

SANTÉ

Une feuille de route pour la relance du secteur

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, hier à Alger, qu'il est procédé actuellement à l'examen d'une feuille de route visant à relancer le secteur, notamment en termes de soins pour assurer une meilleure prise en charge des citoyens et réhabiliter l'élément Humain.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion avec des cadres du secteur et des membres du corps de la Santé, M. Saihi a fait état d'"*une étude, en cours d'examen, pour relancer le secteur de la Santé avec la participation des différentes composantes du corps de la santé*." Il a affirmé que cette feuille de route qui prévoit plusieurs axes repose sur l'importance "*d'assurer une bonne prise en charge du malade*", en plus des médicaments et des dispositifs médicaux, soulignant que les efforts se poursuivaient entre les ministères de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique.

Elle porte également sur "*la numérisation du processus de traitement et la réhabilitation de l'élément humain, à la faveur d'une formation adéquate des personnels du secteur et la prise en charge de leurs préoccupations*," outre "*le renforcement du dialogue avec le partenaire social*." Pour concrétiser cette feuille de route, M. Saihi a appelé les acteurs du secteur à "*adhérer à l'action collective et à la conjugaison des efforts, en plaçant le malade en tête des priorités, ainsi qu'à la levée des entraves enregistrées*". À cette occasion, il a rappelé les orientations données par le Président, M. Abdelmadjid Tebboune visant "*à prendre en charge les préoccupations du citoyen en matière de santé et à lui assurer une bonne qualité de soins*".

R. N.

CONSEIL NATIONAL DE L'INVESTISSEMENT

La composition et le fonctionnement fixés

La composition et le fonctionnement du Conseil national de l'investissement ont été fixés par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n60 en application des dispositions de la loi n 22-18 relative à l'investissement.

PAR RIAD EL HADI

Il s'agit du décret exécutif n22-297 signé le 8 septembre courant par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, qui abroge les dispositions du décret exécutif n°06-355 datant du 9 octobre 2006 relatif aux attributions, à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil national de l'investissement (CNI). En vertu de ce texte, le Conseil national de l'investissement est chargé de proposer la stratégie de l'État en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence globale et d'en évaluer la mise en œuvre. Cette instance est tenue d'élaborer un rapport annuel d'évaluation adressé au président de la République.

Placé sous l'autorité du Premier ministre, qui en assure la présidence, le Conseil est composé des ministres chargés de l'Intérieur et des collectivités locales, des Finances, de l'Énergie et des mines, de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce, de l'Agriculture, du Tourisme, du Travail et de l'emploi, de l'Environnement et de la Petite et moyenne entreprise.

Les ministres concernés par l'ordre du jour participent aux réunions du Conseil, est-il mentionné dans le décret.

Le président du conseil d'administration ainsi que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement assistent à ces réunions, en tant qu'observateurs. Le Conseil peut faire appel, en tant que de besoin, à toute personne en raison de ses compétences ou de son expertise dans le domaine de l'investissement.

Le secrétariat du Conseil est assuré par le ministre chargé de l'investissement et se réunit au moins une fois par semestre et peut tenir des réunions en tant que de besoin, sur convocation de son président, est-il précisé dans le décret.

l'AAPI remplace désormais l'ANDI

L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) a été remplacée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui sera placée sous la tutelle du Premier ministre, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n°60.

L'agence est chargée, dans le cadre des dispositions transitoires, de gérer le portefeuille des investissements déclarés ou enregistrés antérieurement à la date de promulgation de la loi n°22-18 relative à l'investissement, selon le décret exécutif n°22-298 signé le 8 septembre en cours par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

L'AAPI se voit ainsi confier la mission d'entreprendre toute action avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger, pour promouvoir l'investissement en Algérie et de développer des relations de coopération avec des organismes étrangers, stipule ce texte. L'agence est chargée de la mise en place et de la gestion de la plate-forme numérique de l'investisseur, de l'évaluation du climat de l'investissement et la proposition des mesures à même de l'améliorer, ainsi que d'offrir toutes les informations nécessaires, notamment sur les opportunités d'investissement en Algérie, l'offre foncière, les incitations et avantages liés à l'investissement. S'agissant de la gestion des avantages, elle est chargée d'établir les attestations d'enregistrement des investissements, d'identifier les projets structurants, de viser les listes des biens et services éligibles aux avantages, d'établir les décisions de retrait des avantages et les procès-verbaux des constats d'entrée en exploitation et de déterminer la durée des avantages d'exploitation accordée à l'investissement. Il est créé auprès de l'agence un guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, ainsi que des guichets uniques décentralisés.

Les guichets uniques, ayant pour mission d'être le vis-à-vis "*unique*" de l'investisseur, regroupe, dans un même lieu, outre les agents de l'agence, les représentants de l'administration des impôts, des douanes, du centre national du registre du commerce, des services de l'urbanisme, des organes en charge du foncier, de l'environnement, du travail et de l'emploi et des caisses des assurances sociales des travailleurs salariés et non-salariés.

Les représentants des administrations et organismes au sein du guichet unique sont habilités à délivrer l'ensemble des décisions, documents et autorisations en lien avec la réalisation et l'exploitation de l'investissement. Concernant la plate-forme numérique de l'investisseur, elle assure la dématérialisation de l'ensemble des procédures et l'accomplissement en ligne de toutes les formalités liées à l'investissement et interconnectée aux systèmes d'informations des organismes et administrations chargés de l'acte d'investir.

Elle a pour objectifs, entre autres, de simplifier et de faciliter les processus de création des entreprises et des investissements, de garantir une transparence des procédures à accomplir et des modalités d'instruction et de traitement des dossiers des investisseurs, de permettre aux investisseurs de suivre, à distance, l'évolution de leurs dossiers.

Un mécanisme de suivi des projets

Les investissements bénéficiant des avantages de l'État feront l'objet d'un mécanisme de suivi permanent par les administrations concernées, selon un décret publié au Journal officiel (JO) n60.

"*Au titre de la période durant laquelle les investissements bénéficient des avantages prévus par la loi 22-18 du 24 juillet 2022, les administrations concernées effectuent le suivi des investissements pour s'assurer du respect des engagements souscrits par les investisseurs*", est-il indiqué dans le décret exécutif n°22-303 signé le 8 septembre en cours par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane.

Le suivi par les administrations concernées consiste, pour l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), à suivre la concrétisation des projets et à collecter les informations statistiques diverses sur leurs états d'avancement. Pour les administrations fiscale et douanière, il consiste à veiller, conformément à leurs attributions, au respect par les investisseurs, des obligations et engagements souscrits au titre des avantages accordés.

L'administration domaniale doit veiller, de son côté, au maintien de la destination de l'assiette foncière concédée, par les organes en charge du foncier, pour la réalisation de l'investissement, conformément aux clauses prévues dans le cahier des charges et l'acte de concession, alors que la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) doit veiller à ce que l'investisseur conserve, au moins, un nombre de postes d'emplois, du même niveau que celui qui lui a permis de bénéficier de la durée des avantages d'exploitation.

L'investisseur doit transmettre à l'Agence, un état d'avancement de son projet d'investissement, selon le texte soulignant que le guichet unique de l'AAPI procède annuellement, à un rapprochement entre les états d'avancement des investissements réceptionnés et le fichier des investissements enregistrés au niveau de l'agence, afin d'identifier les investisseurs n'ayant pas fourni l'état annuel d'avancement de leurs projets d'investissements.

Le défaut de justification du non dépôt par l'investisseur de l'état d'avancement du projet, entraîne l'annulation, par l'AAPI de l'attestation d'enregistrement de l'investissement, matérialisée par une décision de retrait des avantages. "*Le retrait des avantages d'exploitation donne lieu au remboursement de la totalité des avantages consommés par l'investissement, sans préjudice des autres sanctions prévues par la législation en vigueur,*" selon le décret. "*En cas de non-respect des obligations et engagements souscrits, le retrait total ou partiel des avantages est prononcé après une mise en demeure notifiée par tous moyens et restée infructueux 15 jours après constatation du manquement*," ajoute le même texte.

R. E.

Haute commission nationale des recours

Sa composante et ses prérogatives de la fixées - La composante et les prérogatives de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement ont été fixées par un Décret Présidentiel paru au dernier numéro du Journal officiel (n60). Il s'agit du décret présidentiel n°22-296, signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et datant du 4 septembre 2022, fixant la composition et le fonctionnement de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement. Cette Commission est prévue par les dispositions de l'article 11 de la loi n°22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement.

R. E.

Les avantages octroyés après l'entrée en exploitation

Les investisseurs ne peuvent bénéficier des avantages de l'État qu'après l'entrée en exploitation de leurs projets, et ce, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n60.

Selon décret exécutif n°22-302 signé le 8 septembre en cours par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, "*le bénéfice des avantages, au titre de la phase d'exploitation, est subordonné à l'établissement, à la diligence de l'investisseur, d'un procès-verbal de constat d'entrée en exploitation par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).*"

"*La durée des avantages accordés, au titre de la phase d'exploitation, est déterminée sur la base d'une grille d'évaluation propre à chaque régime d'incitation, après expiration de la durée minimale fixée dans le procès-verbal d'entrée en exploitation,*" selon le texte soulignant que "*les investissements implantés dans les localités relevant du grand sud ne sont pas soumis à cette disposition*."

"*Le constat d'entrée en exploitation, matérialisé par un procès-verbal, est la formalité permettant d'attester que l'investisseur porteur d'un projet enregistré auprès de l'AAPI, a honoré ses engagements, notamment en matière d'acquisition des biens et/ou services, en vue d'entrer effectivement en exploitation et d'exercer son activité conformément à l'attestation d'enregistrement,*" explique la même source.

Le procès-verbal de constat d'entrée en exploitation est établi et délivré dans un délai n'excédant pas 30 jours, à compter de la date de dépôt de la demande formulée par l'investisseur.

L'établissement de ce procès-verbal vaut reconnaissance de la satisfaction, par l'investisseur, aux obligations souscrites en contrepartie des avantages accordés et lui donne la possibilité d'enregistrer un nouvel investissement, au titre de l'extension des capacités de production ou de réhabilitation d'investissements existants, ayant eux-mêmes déjà bénéficié d'avantages. Par ailleurs, le décret prévoit un régime spécial dédié aux investissements structurants. Il s'agit des investissements à haut potentiel de création de richesse et d'emplois, susceptibles d'augmenter l'attractivité du territoire et de créer un effet d'entraînement sur l'activité économique pour un développement durable économique, social et territorial qui contribuent, essentiellement, à la substitution aux importations, la diversification des exportations, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiale et régionale et à l'acquisition de la technologie et du savoir-faire. Sont éligibles au régime des investissements structurants, les investissements dont le niveau d'emplois directs est égal ou supérieur à 500 postes d'emplois, avec un montant d'investissement égal ou supérieur à 10 milliards de dinars algérien.

R. E.

L'OSRA INTERPELLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les retraités reviennent à la charge

Tourmentés du fait que leur quotidien était déjà précaire, les Algériens sont aujourd'hui contraints à faire face à une réalité sans précédent.

PAR IDIR AMMOUR

Une hausse des prix qui affaiblit davantage le pouvoir d'achat, confrontés à une inflation qui galope de plus en plus.

Malgré plusieurs alertes lancées, notamment, par de différentes organisations syndicales et d'organisations de Défense des droits des consommateurs, l'envolée des prix des produits alimentaires et manufacturiers se poursuit. Cet état de fait viendra contrarier les assurances des pouvoirs publics, qui à chaque occasion annoncent la main mise sur le marché.

En effet, il semble que ces assurances ne sont que de la poudre aux yeux qui peuvent engendrer des turbulences. Eu égard à la sensibilité de la situation sociale inacceptable que vivent actuellement les travailleurs en général et les retraités en particulier, l'Organisation syndicale des retraités algériens (OSRA), tient à assumer sa responsabilité, en revenant à la charge encore une fois, avec une menace à peine voilée, tout en interpellant le président de la République avant d'entamer une action publique nationale légale et pacifique pour amener le gouvernement à prendre des mesures adéquates et rapides en vue d'améliorer leur pouvoir d'achat.

L'OSRA, qui s'est réunie par visioconférence, a affirmé que l'organisation "*continuera à revendiquer haut et fort les droits des retraités et à porter la voix des démunis*." Pour rattraper la détérioration continue du pouvoir d'achat, l'organisation réclame surtout une augmentation conséquente de la pension des retraités. "*Une catégorie marginalisée,*" selon M. Hakem, membre de l'ORSA, qui a souligné dans sa déclaration à un quotidien national, la nécessité de faire la différence entre la revalorisation annuelle des pensions de retraite et une augmentation.

"*On réclame une augmentation en dehors de la revalorisation, qui est un droit. On ne veut pas faire la même erreur que la dernière fois,*" a-t-il expliqué, signalant le "*silence des autorités pour rattraper le pouvoir d'achat*." L'Organisation nationale des retraités réclame également la suppression de l'IRG. "*On réclame un alignement des pensions basses à 60 000 DA,*" a préconisé M. Hakem, qui a fait savoir que "*la pension de certains retraités est inférieure à l'allocation chômage, qui est de 13 000 DA*." L'ORSA réclame aussi le versement immédiat de la revalorisation des pensions de retraite pour l'année 2022/2023. Selon Bachir Hakem, membre de l'ORSA, les revalorisations versées cette année sont celles de 2021/2022. Dans sa déclaration à la même source, il a indiqué que la revalorisation doit passer de 2 à plus de 10% pour "*éviter les miettes des années précédentes*." "*Avec une revalorisation à 2%, les augmentations ne dépassent parfois pas les 1 000 DA,"* a-t-il expliqué.

L'OSRA réclame, par ailleurs, son enregistrement, affirmant que "*le ministre du Travail n'a réservé aucune suite aux deux lettres que le syndicat lui a adressées le 26 septembre 2021*."

I. A.

L'ÉTAT ACCORDE 2500 DA AU QUINTAL

Les fellahs et producteurs soulagés

L'État va accorder un soutien aux producteurs et fellahs d'un montant de 2500 DA au quintal. Cette aide sera effective dès l'achat des semences de céréales des coopératives sous l'égide de l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Chose promise, chose due. L'État va accompagner cette saison tous les producteurs et fellahs en leur accordant un soutien de 2500 DA au quintal. Ces derniers qui vont s'approvisionner chez les différentes coopératives de l'État en céréales et en légumes secs pour leurs achats, pourront obtenir cette aide pour soutenir leurs efforts de production. Ce montant de soutien sera pris en charge totalement par le ministère de l'Agriculture. C'est en effet, ce qu'a toujours soutenu le département du ministère agricole dans ces annonces précédentes. La politique de soutien aux producteurs et éleveurs est l'axe stratégique conforté par les autorités du pays. Face à la hausse continuelle des principaux cours mondiaux portant sur les denrées alimentaires de base, l'Algérie a mis au devant le soutien à la production agricole à travers la subvention au prix. Les bouleversements géopolitiques à travers la crise ukrainienne et la donnée climatique avec une sécheresse dans les principaux pays producteurs sont des considérations importantes dans le cadre de la sécurité alimentaire du pays. Rappelons qu'à la fin du mois d'août, le président de la République a ordonné de bien suivre ce dossier de manière continuelle. Parmi les instructions du Chef de l'État, il y a lieu de citer les capacités de stockage qui doivent être bien suivies. Les producteurs sont tenus dans l'obligation de stocker la moitié de leurs récoltes dans le cadre des coopératives publiques afin de parer à toute éventualité. L'objectif est affiché également pour un rendement à l'hectare qui doit porter entre 30 à 35 quintaux. Et c'est dans ce sillage que la prochaine saison va plutôt être rassurante pour la filière céréalière qui a peiné pendant des années.

F. A.

INDICE DE CRIMINALITÉ 2022

L'Algérie dans le top 10 africain

PAR RACIM NIDHAL

Agressions physiques, trafic de drogues, vol à mains armées, incendies criminels, meurtres, assassinats… la criminalité fait partie des plus graves fléaux qui affectent la qualité de vie des populations et menacent la sécurité des nations. Avec la crise économique qui sévit de par le monde, celle-ci (la criminalité) ne cesse de se propager à une vitesse étourdissante.

Pour avoir la mesure du taux de criminalité en Algérie comparativement aux autres pays d'Afrique et du monde, nous avons consulté l'indice de criminalité 2022 établi par la base de données, Numbeo.

Top 10 des pays africains à l'indice de criminalité le plus bas

Ainsi, en 2022, l'Algérie affiche un indice de criminalité de 53,25 (sur une échelle de 100). Avec ce score qui classe notre pays dans la catégorie «*modéré*», l'Algérie occupe le 97e rang mondial et ferme la marche du top 10 africain. Le pays le plus sûr d'Afrique est le Rwanda (25,54). Loin derrière, arrivent la Tunisie (43,94), le Soudan (45,59) et le Ghana (46,25). En revanche, les 5 pays les plus dangereux du continent africain sont (en ordre décroissant) : l'Afrique du Sud (75,37), l'Angola, la Somalie, le Cameroun et la Namibie (64,97). Sur l'échelle planétaire maintenant, dans la liste des pays à l'indice de criminalité le plus élevé, nous retrouvons : le Venezuela, la Papouasie Nouvelle-Guinée, l'Afghanistan, l'Afrique du Sud et le Honduras. Quant aux dix pays les plus sûrs en 2022, ce sont : le Qatar, les Émirats arabes unis, le Taïwan, l'Île de Man, Oman, Hong Kong, l'Arménie, la Suisse, le Japon et la Slovénie. Nous remarquons dès lors que plusieurs pays arabes figurent dans ce top 10.

Plus en détail, l'Algérie présente, pour la plupart des indicateurs, des notes modérées qui oscillent entre 40 et 60. Sur quatre indicateurs cependant, elle essuie des scores élevés. Il s'agit de l'évolution de la criminalité au cours des trois dernières années, du trafic de drogues, de la prévalence de la corruption et de l'insécurité de marcher seul pendant la nuit.

Top 10 des villes africaines à l'indice de criminalité le plus bas

Sans surprise, Alger possède un indice de criminalité quasi similaire à celui de l'Algérie, soit 53,88. C'est la 8e capitale africaine la plus sûre et la 5e de l'Afrique du Nord. Kigali (Rwanda), Rabat (Maroc) et Alexandrie (Égypte) représentent les trois villes à l'indice de criminalité le plus bas du continent. Tunis, la capitale tunisienne, arrive en 5e position. Le Caire est 7e et Casablanca 9e. En bas du classement, nous retrouvons six villes sudafricaines : Bloemfontein, Captown, Port Elizabeth, Johannesbourg, Durban et enfin Pretoria, la ville la plus dangereuse d'Afrique.

S'agissant du classement mondial, les villes de l'Amérique centrale latine et de l'Afrique du Sud constituent la majorité des endroits les moins sûrs du globe. Ainsi, la capitale vénézuélienne, Caracas, possède l'indice de criminalité le plus haut (83,94). Figurent dans le reste du down 10, trois villes sudafricaines (Pretoria, Durban, Johannesburg), deux villes brésiliennes (Rio de Janeiro, Natal), ainsi que Celaya (3e, Mexique), San Pedro Sula (4e, Honduras), Port Moresby (5e, Papouasie Nouvelle-Guinée) et Kaboul (8e, Afghanistan). En ce qui concerne les dix villes à l'indice de criminalité le plus bas dans le monde, il s'agit de : Abou Dabi (EAU), Doha (Qatar), Saint-Sébastien (Espagne), Taipei (Taïwan), Québec (Canada), Ajman (EAU), Charjah (EAU), Dubai (EAU), Zurich et Berne (Suisse).

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES DAIRA OULED KHODEIR COMMUNE OULED KHODEIR
NIF : 094708039041723 01

Ré AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALES N°06/2022

Le Président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Khodeir lance un avis d'appel d'offre ouvert pour :

AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES EN LOTS :
LOTS (01) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A ZIGHOUD YOUCEF AU NOUVEAU SITE
LOTS (02) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A BENALI BOUFELDJA KSAR LKSAR
LOTS (03) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A YAHIAOUI ABDELAH
LOTS (04) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A KAIDI MOHAMMED

Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale batiment, catégorie deuxième II ou plus peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés public de la commune de Ouled Khodier tous les jours ouvrables contre paiement de la somme de 4 000,00 DA représentant les frais de reproduction auprès de la commune d'Ouled Khodier wilaya de Béni Abbes.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
-Un dossier de candidature II doit comprendre
01-Déclaration de candidature selon le modèle ci joint dûment remplie, signée cachetée et datée
02-Déclaration de probité selon modèle ci joint dûment remplie, signée, cachetée et datée
03-La copie des statuts de l'entreprise
04-La copie de licence d'autorisation de signature
05-La copie de l'état des références professionnelles
06-La copie de certificat de qualification professionnelle (catégorie batiment deuxième (II) ou plus en cours de validité le jour de validité de l'offre
07-La copie de la carte d'identification fiscale
08-La copie du registre de commerce électronique
09-La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services de registre de commerce
10-La copie de l'extrait de rôle validé
11-Les copies des attestations d'affiliation et de mises à jour (CASNOS, CNASAT, CACOBAT) en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis
12-La copie de l'état des moyens matériels de l'entreprise destinés spécifiquement au projet (état du matériel déclaré signé par un huissier de justice validité l'année en cours
13-La copie de l'état des moyens humains de l'entreprise les ouvriers doivent être aussi justifiés par les attestations d'affiliation CNAS (en année 2022 obligatoire) + les diplômes
14-Les copies des bilans des trois (03) dernières années (2019-2020-2021) certifiés par le commissaire aux comptes

II Offre technique elle doit comprendre :
01-Déclaration à souscrire selon le modèle ci joint dûment remplie, signée, cachetée et datée
02-Chaque document permettant de soumettre des propositions techniques
03-Cahier des charges, paraphé et signé portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté »
04-Délais de réalisation accompagné d'un planning des travaux

III Offre financière elle doit comprendre :
01-Lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée
02-Bordereau des prix unitaires et du détail rempli, signé, cacheté et daté
03-Détail quantitatif-estimatif rempli, signé, cacheté et daté
04-Quittance de paiement du cahier des charges

Les offres doivent être déposées à Monsieur le président de l'APC de Ouled Khodier enveloppes intérieures contiendront les dossiers de candidatures, les offres techniques et financières l'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante :

RE AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°06/22
AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES EN LOTS :
LOTS (01) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A ZIGHOUD YOUCEF AU NOUVEAU SITE
LOTS (02) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A BENALI BOUFELDJA KSAR LKSAR
LOTS (03) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A YAHIAOUI ABDELAH
LOTS (04) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES A KAIDI MOHAMMED

N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La date de dépôt des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution du présent Ré avis d'appel d'offres dans les quotidiens ou le BOMOP partir à (08 :00 h) jusqu'à (14 :00h) L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la commune de Ouled Khodier en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôt des offres à (14 :00h), au cas où la date fixé coincidera avec un week end ou jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suit.
Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter du premier jour d'annonce l'avis d'appel d'offre.
NB. : Tous les documents joints doivent être valides et clairs

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET LA SECURITE HYDRIQUE

Direction Des Ressources En Eau de la Wilaya de Tipasa

DEUXIEME MISE EN DEMEURE

- Vu le Marché N°50/2021 approuvé en date du 29/12/2021 comporte les travaux de «**Lot N° 10 : Réalisation réseau d'assainissement de Douar sidi Slimane Commune de Bouismail**».
- Vu l'ordre de service N° 124/2021 de démarrage des travaux en date du 30/12/2021 notifié à l'entreprise **ETPBHE MEGREZ DJAMEL**
- Vu le premier mise en demeure publier sur les journaux officiels (l'Algérie aujourd'hui en date du 21/04/2022 et El Fadjr en date du 21/04/2022 pour prendre l'entreprise toutes les dispositions nécessaires pour le démarrage des travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels
- vu l'abandon du chantier
- L'entreprise **ETPBHE MEGREZ DJAMEL** domiciliée à Bab el Assa MAGHNIA wilaya de TLEMCEN ,est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires pour renforcer le chantier en moyen humains et matériels dans un délai de 08 jours à partir de la date de l'apparition de cette mise en demeure.

Faute de quoi une résiliation au tort exclusif sera prononcée à l'encontre de cette entreprise

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT De L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCEHETECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE M'SILA

Monsieur : LE DUAC de la wilaya de M'sila

A

Monsieur : LE Gérant de l'entreprise S.A.R.L Sahla des Travaux Publics ,de construction et D'hydraulique sis
A M'sila local N :02 Lotissement 275 lot N° : 11/15
Commune de M'sila

MIS EN DEMEURE N : 01

En référence au Marché N° **: 72** visé par le comité des marche public de la wilaya de M'sila Le : **07/04/2022** et éprouve sous le N° : **105** du **09/05/2022** .

le directeur d'urbanisme, d'Architecture et de la construction de la wilaya de M'sila mis en demeure l'entreprise **SARL** Sahla des travaux public de construction et d'hydraulique ; (**le gérant Sahnoun Nourdine**), sis a M'sila local N° :**02** lotissement **275** lot N° :**11/15** commune de M'sila .

Chargé du réalisation du projet de **VRD** primaire et secondaire des**150** logements publics locatifs commune de M'sif, lot N° :**04** réalisation des réseaux d'assainissement des eaux usés et réseaux AEP , Pour le retard de réalisation et abondamment de chantier sans aucun motif recensé ou constate.

l'entreprise est Tenu de reprendre les travaux et de renforcé le chantier par les moyens humains et matériels dans un délai de **72** heures a partir de la date de la publication de cette mis en demeure dans le premier apparition dans le journal .

Si non les mesures corhercertives seront infligées a son encontre .

MIDI Libre

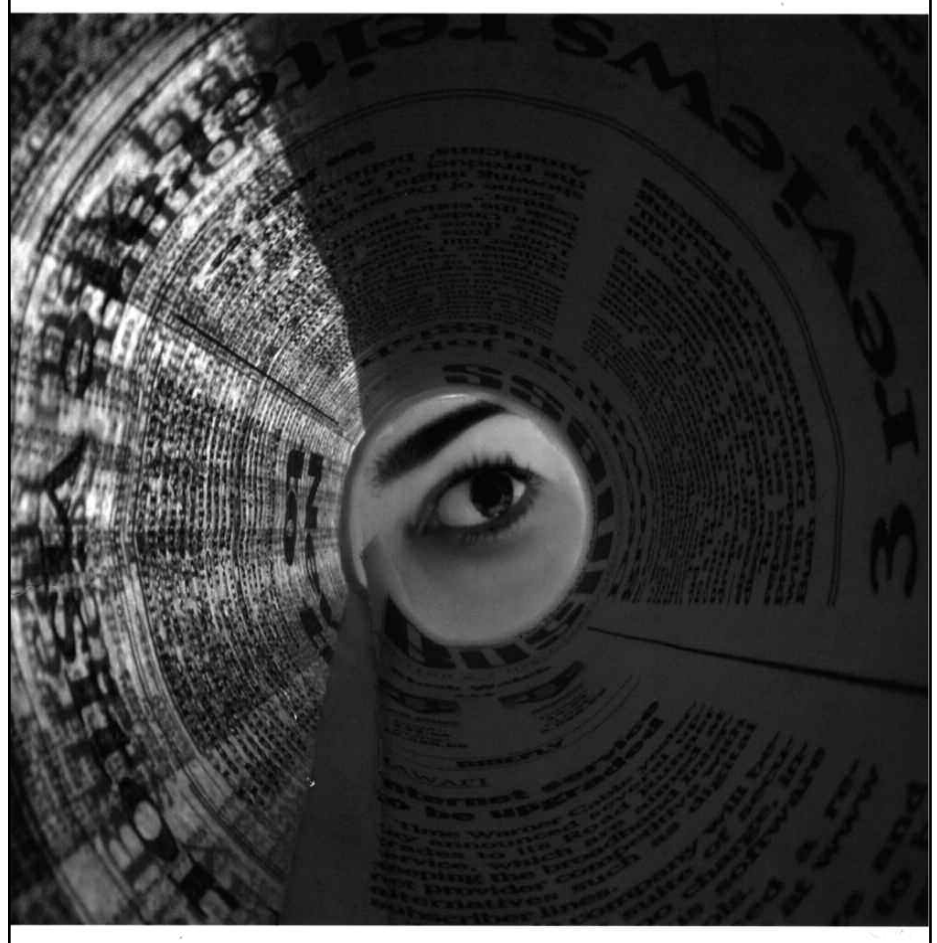

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-VIETNAMIEN

Potentiel d'exportation de produits agricoles vietnamiens vers l'Algérie

La coopération économique et le partenariat entre les entreprises algériennes et les firmes et sociétés vietnamiennes ont enregistré un boom extraordinaire durant les cinq dernières années en dépit de la crise sanitaire.

PAR AMAR AOUIMER

Cependant, de bonnes perspectives de développement des rapports économiques sont en vue, en raison de la détermination des deux pays d'augmenter durablement, et d'une manière progressive et qualitative, les transactions commerciales et les exportations vietnamiennes, notamment pour ce qui est des produits agricoles et du café, ainsi que des produits électroniques, sachant que ce pays émergent fabrique des machines industrielles de haute perfection.

L'Algérie pourrait également exporter des produits agroalimentaires

L'Algérie est l'un des premiers partenaires du Vietnam en Afrique. Actuellement, les deux pays promeuvent leur coopération dans de nombreux domaines, notamment l'exportation de produits agricoles, rapportent les médias vietnamiens.
L'Algérie est la quatrième économie d'Afrique avec une population de plus de 44 millions d'habitants. En 2020, son PIB a été estimé à 145,2 milliards de dollars et son PIB par habitant, à 3.310 dollars, ajoute cette même source.
Selon le conseiller commercial du Vietnam en Algérie, Hoang Duc Nhuan, ces dernières années, l'Algérie a toujours cherché à diversifier son économie, stimuler ses exportations et limiter ses importations. Mais ce pays du Maghreb demeure un marché potentiel pour les produits vietnamiens, a-t-il indiqué, notamment café, poivre, noix de cajou, produits aquatiques d'eau douce, etc. des produits phares du Vietnam que l'Algérie ne peut pas produire, poursuit cette même source.
Bien qu'il s'agisse d'un marché potentiel, explique-t-elle, et d'une porte d'entrée pour les entreprises vietnamiennes désireuses d'accroître leurs investissements et la coopération commerciale sur le vaste marché africain, les échanges entre le Vietnam et l'Algérie sont encore modestes.
Selon des données du Département général des douanes du Vietnam, le commerce bilatéral s'est élevé à 300 millions de dollars en 2017, dont 281 millions de dollars d'exportations du Vietnam.
Les médias de ce pays asiatique précisent "*qu'en raison de la pandémie de Covid-19 et de la politique de restriction des importations de l'Algérie, en 2021, les exportations vietnamiennes vers l'Algérie n'ont atteint que 153 millions de dollars. Le Vietnam a expédié vers ce marché, pour l'essentiel, riz, noix de cajou, confiseries, produits céréaliers, poivre, cannelle, filet de pangasius, meubles en bois... Les cinq premiers mois de 2022, les exportations vietnamiennes ont connu une croissance annuelle d'environ 8%, estimées à 59,8 millions de dollars*".
L'Algérie est un marché potentiel pour l'exportation de café vietnamien Le café est actuellement le premier produit vietnamien d'exportation vers l'Algérie. Outre le café en grain, les entreprises vietnamiennes peuvent promouvoir l'exportation de café transformé et instantané à plus forte valeur ajoutée. Le café est la boisson préférée des Algériens, chacun consommant plus de 3 kg par an. Ce pays importe environ 130.000 tonnes de grains de café par an d'une valeur d'environ 300 millions de dollars, notent ces médias.
Ils affirment qu'outre le Vietnam, "*la Côte d'Ivoire, l'Indonésie, le Brésil et l'Italie figurent également parmi les principaux fournisseurs de café de l'Algérie. Le chiffre d'affaires du café vietnamien exporté par le Vietnam vers l'Algérie représente plus de 65% de la valeur de ses exportations cumulées*". Cette même source souligne qu'en 2021, les exportations vietnamiennes de café en Algérie ont atteint 56.545 tonnes pour 99,68 millions de dollars, soit une baisse de 6,8% en volume mais une croissance de 6,3% en valeur sur un an. "*Le Bureau commercial du Vietnam en Algérie a présenté en février dernier un manuel d'affaires et d'investissement sur le marché algérien pour aider les entreprises vietnamiennes à mieux comprendre ce marché et à promouvoir le commerce bilatéral. Ce livre, de cinq chapitres et 155 pages, est une source d'informations utiles qui aideront les entreprises vietnamiennes à renforcer l'exportation de leurs produits et leurs investissements sur le marché algérien*", indiquent ces mêmes médias.
Selon le conseiller commercial du Vietnam en Algérie, Hoang Duc Nhuan, les entreprises vietnamiennes souhaitant exporter des marchandises vers ce marché et doivent veiller à bien se renseigner sur les goûts et la culture des consommateurs musulmans, ajoute cette source. Elle souligne que "*pour exploiter ce marché, les entreprises vietnamiennes doivent proposer des prix raisonnables, car la taxe à l'importation en Algérie est assez élevée, et présenter sur les emballages des informations en langue arabe et dans une autre langue (français ou anglais)*", a-t-il conseillé.
Les autorités politiques des deux pays ont réaffirmé à maintes reprises leur volonté de booster les relations économiques et dynamiser les échanges commerciaux.

A. A.

SALON INTERNATIONAL ALGERIA WOODTECH

Un potentiel à faire valoir

Le Salon international de l'industrie du bois, menuiserie, équipements et technologie Algeria Woodtech a ouvert ses portes lundi, au Palais des expositions Pins Maritimes d'Alger (Safex), avec la participation d'une soixantaine d'exposants de plusieurs pays.
Inauguré par le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salah Eddine Belbrik, en présence de l'ambassadrice de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, la Salon Algeria Woodtech se veut un espace de rencontres et de concertation entre les professionnels de l'industrie du bois et menuiserie nationaux et internationaux.
Dans une déclaration à la presse en marge de cet événement économique, le SG du ministère de l'Industrie a indiqué que la filière de bois dispose d'un potentiel à faire valoir, appelant les intervenants dans l'industrie de bois à se réunir dans des clusters "*pour débattre des problèmes rencontrés sur le terrain et de l'accompagnement que peut assurer le ministère pour développer ce créneau*".
M. Belbrik a dans ce sens évoqué "*le recyclage, les solutions intelligentes et les partenariats internationaux*" comme une stratégie pour promouvoir la filière de bois et par ricochet réduire la facture d'importation.
Le même responsable a également encouragé les intervenants dans la filière de bois à bénéficier des facilitations et avantages accordés dans le cadre de la nouvelle loi d'investissement, se félicitant du "*climat d'investissement favorable*".
Le directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend, a indiqué que le montant des exportations de bois a réalisé "*un saut qualitatif*" en 2021 avec 13 millions de dollars alors que le volume d'exportation de cette matière se situait entre 8 et 9 millions de dollars dans les années précédentes.

R. E.

PRIX NATIONAL DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE INNOVANTE

Sous le thème : "L'innovation, connexion vers l'avenir"

Le ministère de l'Industrie a annoncé le lancement de la 11e édition du Prix national de la petite et moyenne entreprise innovante pour l'année 2022, visant à récompenser et encourager les PME innovantes.
La date du dépôt des dossiers de candidature pour les entreprises souhaitant y participer s'étale du 19 septembre au 27 octobre 2022, a précisé le ministère dans un communiqué.
Le concours organisé cette année est sous le thème : "*L'innovation, connexion vers l'avenir*", est-t-il souligné. Ce concours cible trois types de PME à travers l'octroi de trois récompenses pécuniaires qui varie entre 600.000 DA et 2 millions de dinars, selon le type d'entreprise, à savoir les PME ayant plus de trois ans d'existence et activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable ou dans une filière de l'économie verte, ou encore les jeunes PME activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable. Des médailles et des attestations de mérite seront également décernées aux lauréats, annonce le ministère. La participation à ce concours se fait via une plateforme numérique qui lui est dédiée, en l'occurrence Algerian Platform for Innovation Exchange, explique la même source.

R. E.

MARCHÉ NATIONAL DE MATÉRIEL DU BÂTIMENT

Innovations dans le domaine de la construction

Un plan stratégique de développement axé sur les nouveaux investissements, les acquisitions d'entreprises, l'innovation et le déploiement territorial a été présenté lors d'une conférence de presse tenue au niveau de l'usine Sika, basée aux Eucalyptus, à l'est d'Alger, le lundi 12 septembre.

« Près de 85% de notre chiffre d'affaires sont réalisés à partir de produits fabriqués localement. Nous sommes spécialisés dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits chimiques pour le bâtiment, les travaux publics et l'industrie. Notre capacité de production est plus de 50.000 tonnes /an », a indiqué Nacim Hedimi, directeur général adjoint. Et d'ajouter : *« Sika El Djazaïr vise à satisfaire les besoins du marché, à augmenter le taux d'intégration des produits et proposer de nouvelles solutions innovantes pour satisfaire la demande des clients. »*

« Nous continuons à investir localement pour pouvoir développer une large gamme de produits locaux », a souligné M. Hedimi. Parmi les nouveaux investissements, figure le projet de construction d'une nouvelle usine qui sera la plus grande du groupe Sika en Afrique. Au niveau mondial, le groupe Sika a également effectué des acquisitions d'entreprises. La dernière opération, impactant le marché local, est la finalisation, en juin 2022, de l'acquisition de Parex-Mortero, située à Béjaïa. Cette entreprise est l'un des acteurs les plus importants dans le domaine du traitement de façade en Algérie. Des négociations très avancées sont également engagées pour l'acquisition d'une seconde entreprise de la même envergure.

Sika El Djazair, qui va célébrer ses 75 ans de présence en Algérie, depuis sa première installation en 1947, a gagné, au cours des dernières années, d'importantes parts de marché dans les segments des additifs et des adjuvants pour produits de construction ainsi que des solutions innovantes pour divers domaines dont la construction et l'industrie. Pour sa part, Mehdi Ouahioune, directeur marketing et distribution, a présenté le réseau de distribution de l'entreprise. *« A travers un déploiement local engagé depuis 2016, deux centres de distribution ont aussi été créés à El-Eulma (wilaya de Sétif) et dans la zone d'activité d'Es-Senia (Oran) en 2019, en plus d'un grand réseau de distribution en vue de se rapprocher davantage des clients »,* a-t-il souligné. En ce sens, M. Ouahioune a mis en avant les actions de diversifications dans l'introduction de nouvelles solutions dans la production des panneaux solaires ainsi que la protection des édifices avec des produits retardataires de feu qui permettent la circonscription des incendies, pour faciliter les évacuations des occupants et l'intervention de la Protection civile. Dotée d'un laboratoire pour le développement et le contrôle qualité, Sika El Djazair est certifiée ISO. Cette entreprise mise également sur le développement durable avec un ambitieux programme de réduction des émissions du CO 2 et des déchets dans le cadre du programme *« Zero Waste »*. D'ailleurs, des agents de mouture qui rentrent dans la production du ciment ont été introduits en Algérie à l'effet de réduire l'émission du gaz de carbone mais aussi la consommation en énergie, tout en augmentant la productivité. Depuis son implantation en Algérie, Sika El Djazair a, par ailleurs, fortement contribué dans la réalisation d'importants projets de développement en Algérie dans le domaine de la construction, allant du barrage de Beni Bahdel, dans les années 30 jusqu'aux projets d'infrastructures tels que l'autoroute Est-Ouest, qui traverse toute la bande nord de l'Algérie, en passant par l'aéroport d'Alger, la Grande mosquée d'Alger ainsi que le nombre important de logements réalisés.

Hygiène, sécurité, environnement sur les chantiers du BTP

Le système de management HSE (Hygiène Sécurité Environnement) permet aux entreprises de prévenir des accidents du travail.

Dans le secteur du BTP, les risques professionnels sont très nombreux, c'est pourquoi il est d'autant plus important de savoir les identifier et de les contrôler grâce à une stratégie et des objectifs adaptés.

Qu'est-ce que l'Hygiène Sécurité Environnement (HSE) ?

L'Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) est un concept permettant aux entreprises de maîtriser les risques concernant l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement dans un milieu professionnel, et notamment sur un chantier de construction. Le but est ainsi d'appréhender et de réduire les différents accidents et de favoriser le bien-être au travail.

L'HSE peut aussi être appelé "Qualité, hygiène, sécurité, environnement" (QHSE), "Hygiène, santé, sécurité, environnement" (HSSE ou H2SE), "Qualité, sécurité, environnement" (QSE) ou bien encore "Qualité, santé, sécurité, environnement" (QSSE ou Q2SE). L'ensemble de ces processus s'intègre plus globalement dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Le protocole HSE est régi par deux normes internationales :

- Pour le management de la santé et la sécurité, il s'agit de la norme ISO 45001.
- Pour le management de l'environnement, c'est la norme ISO 14001 qui est désignée comme texte de référence.

Le protocole HSE repose sur la méthode PDCA (Plan Do Check Act) ou Roue de Deming, c'est-à-dire :

- Planifier les actions pour atteindre des objectifs par rapport aux problématiques d'une entreprise et pour maîtriser les risques ;
- Réaliser le plan d'action de l'étape précédente ;
- Surveiller les différentes opérations et évaluer les résultats obtenus ;
- Améliorer les actions existantes et déterminer de nouvelles stratégies en fonction des analyses.

La sécurité sur les chantiers du BTP

La sécurité sur un chantier est l'aspect le plus important. Nous avons ainsi dédié un article entier au sujet de la prévention des risques sur les chantiers.

Mais finalement, quels sont les différents types risques liés à la sécurité du personnel de chantier ?

Les risques liés aux chutes :

- des chutes de hauteur pouvant provenir d'un toit, d'un mur, d'une échelle ou encore d'un échafaudage.

Les risques liés à l'électricité :

- non-respect des distances de sécurité entre les lignes aériennes et enterrées, salariés non habilités à travailler sur des lignes électriques enterrées, vérification de l'installation électrique mal effectuée, matériel électroportatif ancien…

Les risques liés à la circulation :

- mauvaises signalisations de chantier, matériel défectueux et sans dispositif de sécurité (cabine de protection contre l'écrasement, avertisseur sonore), personnel non titulaire d'un CACES (Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité).

Les risques liés à la manutention :

- matériel de levage inadapté (grue, monte-matériaux, transpalettes…), manutention manuelle très présente, personnel peu formé…

Les risques liés aux instabilités :

- éboulements, renversement de matériels ou d'éléments de construction, chutes d'objet…

Pour bien prévenir ces risques, il est important de mettre l'accent sur l'organisation de la sécurité d'un chantier, c'est-à-dire :

- prendre connaissance des plans particuliers de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ;
- effectuer consciencieusement la phase de préparation de chantier ;
- vérifier si les salariés ont bien réalisé leur visite médicale du travail ;
- contrôler l'organisation de secours (sauveteurs secouristes du travail, plan des secours, armoire à pharmacie, numéros des secours…) ;
- gérer la sécurité sur les chantiers (personnel sensibilisé, PPSPS consultable sur le chantier…)
- analyser l'état du matériel et des engins de chantier.

Il est également important de rappeler aux intervenants de chantier qu'il est obligatoire de porter les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux risques encourus sur le chantier, et qu'ils soient correctement utilisés : casque, lunettes, protections auditives, vêtements de travail et de protection spécifique, gants…

■■■

L'hygiène sur les chantiers

Une bonne hygiène et propreté sur les chantiers est importante, car elle est synonyme d'une bonne qualité de vie des employés, mais elle renvoie également une bonne image de l'entreprise. Sur les chantiers, elle concerne l'entretien des différentes installations telles que la base de vie, mais également la mise en place d'équipements tels que des points d'eau pour que le personnel puisse appliquer les bonnes mesures d'hygiène.

Les différentes règles énoncées ci-dessous sont rappelées dans l'article R4228 du Code du travail.

Les salariés doivent ainsi disposer sur leur lieu de travail :

- de W.C : autonomes ou non, ils sont équipés de chasse d'eau, de papier hygiénique et de robinets d'eau. Ils doivent être aérés et nettoyés régulièrement et séparés des autres bâtiments.
- de vestiaires collectifs : ces derniers sont composés de sièges, d'armoires, de lumières et sont aérés et nettoyés régulièrement. Ils sont chauffés en hiver.
- de lavabos avec eau potable : nettoyés tous les jours, avec, à disposition, du savon et des moyens de séchage. Des points d'eau sont également mis à disposition des salariés pour qu'ils puissent se rafraîchir.
- de douches : elles doivent être maintenues propres et sont présentes dans les vestiaires par exemple lorsque les travaux sont salissants ou insalubres.
- d'un réfectoire : il est pourvu de sièges et de tables, d'un robinet d'eau potable et d'appareils pour chauffer et conserver la nourriture si les ouvriers souhaitent se restaurer sur le chantier. Le ménage y est fait quotidiennement et il est chauffé en hiver.
- d'un local de repos : il n'est pas obligatoire. L'emplacement de restauration peut être substitué en salle de repos.

Sur de petits chantiers ne durant que quelques mois, des véhicules peuvent être installés en remplacement d'équipements fixes cités ci-dessus.

Les différents intervenants du chantier ont aussi leur responsabilité quant à la bonne hygiène de vie sur leur lieu de travail.

Par exemple, ils ont pour obligation de laisser un endroit propre après leur passage.

D'autre part, des règles d'hygiène sont préconisées, telles que le lavage des mains ou des vêtements de travail, pour la propreté et le bien-être de l'ensemble des employés.

Les mesures environnementales sur un chantier de construction

L'aspect environnemental sur un chantier est également non négligeable. Il s'agit dans un premier temps des risques liés à l'environnement du lieu de travail :

- les risques d'incendie ;
- les risques d'explosion ;
- les risques d'asphyxie ;
- les risques de noyade.

L'environnement concerne aussi les risques liés sa dégradation. En effet, il existe un impact environnemental conséquent lié aux travaux de chantier.

La dégradation de l'environnement sur un chantier est de plusieurs ordres :

- la consommation d'énergie (transports, engins de chantiers, électricité…) ;
- la production de déchets et de déblais ;
- l'usage de l'eau, la pollution de l'eau et l'impact sur les sols ;
- l'émission de polluants dans l'air (poussières, particules fines…) ;
- les nuisances sonores ;
- la réduction de la biodiversité (faune et flore).
- Il n'existe pas de loi environnementale propre au chantier. Cependant, la gestion durable reste une préoccupation commune et beaucoup d'entreprises en sont conscientes et agissent en conséquence.

Les entreprises de construction peuvent ainsi mettre en place une charte chantier vert ou charte environnementale garantissant que leurs chantiers sont respectueux de l'environnement, en limitant au maximum les différentes nuisances qu'ils peuvent engendrer. Un responsable chantier vert est ainsi désigné et rédige un Plan de prévention Environnementale du chantier (PPEC) afin d'organiser les actions pour limiter l'impact environnemental.

Certains chantiers peuvent être des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), c'est-à-dire qu'ils créent davantage de pollutions ou de nuisances pour l'environnement, mais aussi pour la santé des riverains, qu'un chantier habituel. Ces chantiers doivent respecter des prescriptions selon le danger qu'ils représentent. Il existe trois régimes selon l'importance des risques des ICPE : l'autorisation, l'enregistrement et la déclaration.

Quelles sont les actions environnementales menées ?

Une entreprise du BTP peut principalement agir sur la gestion des déchets de chantier. Le secteur de la construction émet chaque année énormément de déchets inertes, c'est donc un levier important à activer. Il existe de nombreuses manières de traiter les déchets inertes (gravats, bétons, tuiles, briques…) : réemploi (de déblais par exemple), recyclage et valorisation (granulats…), élimination (déchets envoyés dans des installations de stockage de déchets inertes (ISDI)).

Nous approfondissons dans un autre article de blog le sujet du recyclage du béton.

Les entreprises doivent tout de même se plier à certaines obligations concernant la gestion des déchets, telles que la valorisation énergétique des emballages (palettes, fûts…), l'élimination des déchets dangereux (amiante,…) ou encore le transport des déchets réglementé (autorisation préfectorale requise pour un transport de plus 500 kg de déchets non dangereux et plus de 100 kg de déchets dangereux).

Les conditions de traitement des déchets sont réglementées par l'article L541-1 du Code de l'environnement.

Concernant les autres leviers, une entreprise pourra agir à son échelle en :

- choisissant d'utiliser des outils basse consommation, n'utilisant pas d'énergies fossiles ;
- privilégiant un accès au chantier par les transports en commun et en optimisant les différents transports de matériaux ;
- préservant la biodiversité : en réalisant des études de la faune et de la flore avant la réalisation du chantier ou en faisant intervenir des spécialistes (écologues…) pendant les travaux ;
- adaptant les pratiques sur le chantier (matériel, fréquence, horaires…) afin de réduire le bruit et la pollution de l'air ;
- anticipant les risques de pollution (fuite de produits dangereux comme les hydrocarbures).

Le digital pour limiter les risques professionnels

Aujourd'hui, on peut s'appuyer sur des solutions numériques afin d'exploiter les données liées à la sécurité des chantiers plus rapidement.

Staff Dispatch est une application qui permet de réaliser plus efficacement votre suivi sécurité sur chantier, grâce à ses nombreuses fonctionnalités :

- Gestion de l'ensemble des compétences du personnel : CACES, habilitations, autorisations de conduite, formations, 1/4h sécurité ;
- Réalisation de fiches de quarts d'heure sécurité numériques sur tous les sujets hygiène, sécurité, santé et environnement ;
- Notifications lors de l'expiration des formations et des habilitations ;
- Création de formulaires-sur-mesure pour les accueils sécurité digitaux.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE À L'OUEST DU PAYS

Des milliers d'étudiants inscrits

L'année universitaire 2022-2023 a été ouverte, samedi, dans les différents établissements de l'enseignement supérieur de l'ouest du pays, rejoints par des milliers d'étudiants avec l'ouverture de nouvelles spécialités.

Dans la wilaya d'Oran, les trois universités comptent plus de 17.200 nouveaux étudiants, avec l'ouverture de nombreuses spécialités dans les cycles licence et master.

L'Université Oran 1 Ahmed-Ben Bella a enregistré l'inscription de 6.172 nouveaux étudiants au niveau des cinq facultés et deux instituts qui composent l'université, a annoncé son recteur, Mustapha Belhakem, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire organisée au niveau de la faculté de médecine.

L'université a aussi été renforcée par l'ouverture de six nouvelles spécialités en master portant sur la chimie physique, les instruments et la métrologie, la biologie de la reproduction et du développement, l'immunologie et la santé, "les mathématiques appliquées et la gestion des organisations et des ressources humaines, en plus de deux spécialités en licence, à savoir les méthodes d'Analyse, contrôle et qualité et les biotechnologies et génome végétale.

L'Université Oran 2 Mohamed-Benahmed accueille 5.969 nouveaux étudiants répartis sur cinq facultés et instituts. L'établissement a ouvert une nouvelle spécialité en master ressources minérales, géomatériaux et environnement dans le domaine des sciences de la terre et de l'univers.

De son côté, l'Université des sciences et des technologies Mohamed-Boudiaf à Oran a reçu plus de 5.100 étudiants au niveau de 7 facultés et deux instituts, selon Mâammar Boudia, chargé de communication du même établissement. Ce dernier a ouvert deux nouvelles spécialités en licence, liées aux mathématiques appliquées et gestion des unités de production et deux spécialités en master professionnel, efficacité énergétique dans la construction et maintenance et risques industriels.

A Tlemcen, l'Université Abou Bakr-Belkaïd reçoit plus de 8.900 étudiants dans diverses disciplines au titre de la nouvelle rentrée universitaire 2022-2023, selon le vice-recteur de l'université chargé de la pédagogie, Bounouar Ben Saïm. Cet effectif s'ajoute aux 41.000 autres étudiants recensés par l'université de Tlemcen dans diverses disciplines, répartis entre 8 facultés et instituts à travers cinq pôles universitaires dans les communes de Tlemcen, Mansoura et Chetouane, selon la même source.

La nouvelle rentrée universitaire a également été marquée par l'ouverture de 7 nouvelles spécialités dans les disciplines de la technologie, de la nature et des sciences de la vie, une en licence professionnelle et six en master.

De nouvelles spécialités

L'Université Belhadj-Bouchaïb d'Aïn-Témouchent a enregistré l'inscription d'environ 2.435 nouveaux étudiants, selon son recteur, le professeur Abdelkader Ziadi, qui a déclaré que l'université s'est renforcée avec une nouvelle spécialité concernant une licence en langue espagnole.

Le nombre total d'étudiants inscrits au niveau de cet établissement est de près de 13.000 étudiants répartis sur 9 filières pédagogiques dispensées par l'université.

A Saïda, 3.400 nouveaux étudiants ont rejoint l'Université Dr Moulay-Tahar répartis entre six facultés, portant l'effectif total de l'université à plus de 14.000 étudiants. Au cours de la nouvelle année académique, il est prévu l'entrée en service de la nouvelle faculté des sciences sociales et humaines d'une capacité de 2.000 places au niveau de la commune d'Aïn El Hedjar, afin d'accueillir le nombre croissant d'étudiants universitaires, a-t-on indiqué.

Plus de 3.200 nouveaux étudiants ont rejoint l'Université Ahmed-Zabana de Relizane, portant le nombre total d'étudiants à plus de 16.000 étudiants répartis sur cinq facultés.

Le centre universitaire Nour El-Bachir d'El-Bayadh a enregistré, pour sa part, l'inscription de plus de 8.000 étudiants universitaires répartis en premier et second cycles, dont plus de 1.250 nouveaux bacheliers.

Cette rentrée universitaire s'est distinguée par l'ouverture de cinq nouvelles spécialités, dont quatre en licence portant sur les productions animales, productions végétales, systèmes d'information et mathématiques, ainsi qu'une spécialité en cycle master en électrotechnique, selon le vice-recteur chargé de la pédagogie, Bendahane Khaled.

A l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, la nouvelle année est marquée par l'inscription de 6.593 nouveaux étudiants en licence, en plus de l'ouverture de trois nouvelles filières de formation, à savoir langues allemande et espagnole, géographie et aménagement du territoire, en plus de 11 nouvelles spécialités, la plupart en sciences agronomiques, afin d'être en adéquation avec le programme du gouvernement dans le domaine du développement et de la modernisation du secteur agricole, a-t-on conclu.

M'SILA

Plusieurs opérations d'exportation concrétisées depuis début 2022

Plusieurs opération d'exportation d'une valeur de trente millions de dollars ont été concrétisées à M'sila depuis le début de l'année en cours, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Cinq pays, dont le Togo, la Mauritanie, Les Pays-Bas et le Sénégal, ont été destinataires de produits fabriqués dans des unités industrielles relevant des zones d'activités et industrielles de la wilaya de M'sila, a-t-on indiqué à la wilaya.

Ces exportations ont concerné une panoplie de produits dont les plaques de plâtre, de moulage et l'enduit de joint, les papiers mouchoirs, jus, tubes pvc, dattes, boîtes d'emballage, biscuits, nozz (composants de pièces), Diaphragme tuyau PRV et citernes, a précisé la même source.

Les opérations les plus consistantes sont celles de l'exportation de citernes et tuyaux PRV et citernes fabriquées à l'unité industrielle Maghreb Pipe et d'ailettes pour turbines à gaz et à vapeur fabriquées par une unité industrielle Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), ont noté les services de la wilaya.

Ces exportations ont été effectuées grâce aux multiples opérations d'accompagnement et de facilitation offertes aux industriels et aux investisseurs de la wilaya, a-t-on conclu.

AÉROPORT D'AÏN-SALAH, EN RAISON DE TRAVAUX

Transfert de tous les vols prévus vers l'aéroport d'Adrar

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, lundi, le transfert de tous ses vols prévus sur l'aéroport d'Aïn-Salah, qui sera fermé à partir de mardi en raison de travaux, vers l'aéroport d'Adrar.

Selon le directeur de la communication de la compagnie nationale, Amine Andaloussi, l'aéroport de Aïn-Salah sera fermé à partir en raison des travaux de renforcement de la piste de l'aéroport.

En conséquence, tous les vols réguliers seront transférés de l'aéroport d'Aïn- Salah vers l'aéroport d'Adrar, a ajouté la même source, précisant que cette décision de fermeture sera maintenue durant toute la période des travaux.

Le responsable de la communication d'Air Algérie a souligné que "*le changement d'itinéraire est autorisé sans payer de différence tarifaire ou de frais supplémentaires, jusqu'au 30 septembre sur toutes les dessertes nationales*".

"*Air Algérie ne manquera pas d'informer les voyageurs de tout développement pouvant survenir et de l'évolution de la situation*", a-t-il également fait savoir.

APS

La pollution de l'air tue plus que le tabac, révèle une étude

Une étude nous révèle que chaque année, la pollution atmosphérique est à l'origine de près de 800.000 décès en Europe – et près de 9 millions dans le monde.

C'est plus que le tabac, si l'on se réfère aux chiffres de l'OMS. En utilisant une nouvelle méthode de modélisation des effets de diverses sources de pollution de l'air sur les taux de mortalité, une équipe de chercheurs estime à environ 790.000 le nombre de décès en Europe en 2015 imputables à cette pollution. Celle-ci aurait plus globalement précipité la mort de 8,8 millions de personnes dans le monde, au lieu des 4,5 millions précédemment estimés. Des chiffres inquiétants qui permettent de mieux nous représenter les dommages causés par la pollution atmosphérique, ce bourreau invisible qui entraîne (majoritairement) des maladies cardiovasculaires.

Avec cette même méthode, les chercheurs estiment à sept millions le nombre de décès entraînés chaque année dans le monde par le tabac. En partant de ce principe, la pollution tue effectivement plus que le tabac dans le monde. "*Je pense que c'est le message important de cette étude, déclare Jos Lelieveld de l'Institut Max Planck de chimie de Mayence, en Allemagne, et principal auteur de l'étude. La pollution de l'air a maintenant rejoint les rangs des principaux facteurs de risque tels que l'hypertension, le diabète et l'obésité*". S'appuyant sur ces nouveaux résultats, les chercheurs alertent sur la nécessité d'accélérer notre détachement des combustibles fossiles.

"*Étant donné que la majeure partie des particules fines et des autres polluants atmosphériques en Europe proviennent des combustibles fossiles, nous devons passer à d'autres sources d'énergie, et cela de façon urgente*", poursuit le chercheur. Ce dernier recommande vivement d'abaisser le seuil limite de tolérance des particules fines (25 microgrammes par mètre cube dans l'Union européenne), deux fois et demie supérieur au seuil limite recommandé par l'OMS.

Des journalistes ont passé 24 heures dans la ville avec des capteurs de particules fines et autres composés polluants. Et les tests ne sont pas jolis jolis.

La pollution atmosphérique provoque 8,8 millions dans le monde

On rappelle également les conclusions d'un rapport alarmant, publié en octobre dernier par l'OMS. On y apprenait en effet que près de 93 % des enfants de moins de 15 ans dans le monde (deux milliards concernés) respirent un air pollué. Et forcément, ce n'est pas sans conséquences. L'organisation estime que plus de 600 000 enfants sont décédés en 2016 suite à des problèmes respiratoires inhérents à cette pollution.

La moitié des adolescents confrontés à un "triple fardeau" sanitaire

Épidémies, obésité, anémie, violences... Plus de la moitié des adolescents et des jeunes adultes vivent dans des pays où leur santé est gravement mise en danger, principalement en Afrique sub-saharienne et dans la région Asie-Pacifique conclut une étude publiée mardi. Sur 1,8 milliard de personnes âgées de 10 à 24 ans vivant dans le monde en 2016, 963 millions habitent un pays où cette tranche d'âge est confrontée à un "triple fardeau" sanitaire, estime l'article, publié dans la revue britannique *The Lancet*. Les auteurs classent 70 pays dans cette catégorie, qui rassemble les territoires touchés à la fois par un niveau élevé de maladies infectieuses ou liées à l'alimentation, de maladies non transmissibles (diabète, obésité, maladies mentales, etc.) ainsi que de blessures et de violences.

En 25 ans, d'importants progrès ont été accomplis dans de nombreux pays, notamment pour faire reculer les maladies transmissibles touchant les personnes dans cette tranche d'âge, mais ils ont été plus que contrebalancés par la croissance de la population adolescente dans les pays les moins bien lotis en matière de santé, selon les auteurs.

Et "*les investissements dans la santé des adolescents n'ont pas augmenté au rythme des besoins*", ajoute Peter Azzopardi, chercheur à l'organisme australien Burnet Institute et auteur principal de l'étude. Faire de la santé des adolescents une priorité se justifie à la fois par la croissance démographique de cette tranche d'âge et par le fait que "*les schémas de croissance, de développement et de comportement*" de cette étape de la vie "*posent les bases de la santé pour le reste de la vie et pour la génération à venir*", souligne l'article.

L'importance des maladies non transmissibles chez les adolescents

L'étude note aussi que les maladies non transmissibles sont désormais majoritaires chez les adolescents et les jeunes adultes.

Les chercheurs mettent en particulier *en garde contre l'"augmentation rapide*" du surpoids et de l'obésité, qui touchaient environ 20 % des 10-24 ans en 2016, soit 324 millions de personnes. 430 millions souffraient par ailleurs d'anémie (carence en fer), soit un quart du total.

L'étude, financée par un organisme public australien (le NHMRC) et par la fondation Bill and Melinda Gates, a mesuré l'évolution de 12 indicateurs de la santé adolescente depuis 1990: consommation de tabac et d'alcool, surpoids, anémie, mais aussi des indicateurs sociaux ayant des conséquences sur l'état de santé comme l'accès à l'enseignement secondaire et le mariage avant 18 ans.

Les compléments alimentaires inutiles voire dangereux

La "*très grande majorité*" des compléments alimentaires destinés à améliorer la performance de notre cerveau ou à enrayer le déclin cognitif "*se révèle sans intérêt, voire dangereuse*", estime jeudi le magazine *60 Millions de consommateurs*.

Les oméga 3 (acides gras polyinsaturés) comme le DHA et l'EPA contenus par beaucoup d'entre eux sont certes "*indispensables au bon développement cérébral*" et à son entretien, mais les besoins peuvent être largement couverts par une alimentation équilibrée, contenant du poisson gras, des huiles végétales et des fruits secs.

Dans le cadre d'un hors-série consacré au cerveau, le magazine édité par l'Institut national de la consommation (INC) a analysé deux marques de lait pour bébé et huit compléments alimentaires ciblant les enfants, les adolescents, les adultes et les "seniors".

Elle met notamment en garde contre la vitamine D contenue dans certains compléments destinés aux enfants, qui peut "*induire un surdosage*" si ces derniers ont par ailleurs reçu cette même vitamine pendant l'hiver "*comme cela est recommandé*".

60 Millions attire aussi l'attention sur la quantité de fructose ou de sel trop importante incluse dans certains produits, ainsi que sur certains additifs ayant un effet laxatif.

Quid de la caféine

Quant à la caféine, présente dans des comprimés utilisés par certains étudiants pour améliorer leurs capacités, elle stimule la vigilance et masque l'envie de dormir, mais empêche aussi le bon fonctionnement du processus de mémorisation et peut entraîner en cas de surdosage céphalées, anxiété, nausées et troubles du rythme cardiaque.Concernant les gélules qui prétendent entretenir les fonctions cognitives, le magazine observe, comme pour les oméga-3, que certes, la phénylalanine et la tyrosine (...) sont des acides aminés indispensables aux fonctions cognitives. Mais les apports quotidiens recommandés peuvent être pourvus par une alimentation équilibrée.

Et le ginkgo biloba mis en avant par plusieurs marques est inutile (les vertus de cette plante chinoise sur les capacités cognitives n'ont pas été démontrées) voire dangereux pour les personnes suivant un traitement anticoagulant, car il pourrait inhiber leurs effets.

TUNISIE

l'audition de Rached Ghannouchi reportée

Le chef d'Ennahdha était convoqué le 19 septembre, comme l'ex-Premier ministre Ali Larayedh, pour l'affaire dite de « l'expédition de jihadistes » en Syrie et en Irak. L'Unité nationale de recherche dans les crimes terroristes a décidé de reporter son audition au lendemain.

« Après plus de douze heures d'attente, monsieur Ghannouchi n'a pas été entendu par l'Unité [nationale de recherche dans les crimes terroristes], qui a décidé de reporter l'interrogatoire [au] mardi [20 septembre] à midi », a indiqué son avocat, Samir Dilou. L'ex-Premier ministre Ali Larayedh, l'un des dirigeants d'Ennahdha, qui a été interrogé « durant des heures », est encore maintenu par l'Unité de recherche dans les crimes terroristes, selon Me Dilou. Dans un communiqué publié dans la nuit du 19 au 20 septembre, le parti Ennahdha a dénoncé « les conditions d'un interrogatoire […] qui représentent une violation flagrante contre les droits de l'homme ».

Entre Kaïs Saïed et Rached Ghannouchi, un conflit de légitimité

Rached Ghannouchi, 81 ans, qui dirigeait le Parlement dissous par Kaïs Saïed, avait déjà été interrogé en juillet dans le cadre d'une enquête pour des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent liés à des transferts depuis l'étranger vers une organisation caritative affiliée à Ennahdha. Le parti a mis en garde, dans un communiqué publié le 18 septembre, contre les « tentatives du pouvoir putschiste d'instrumentaliser la justice pour ternir ses opposants et les impliquer dans des affaires fabriquées » et a affirmé que l'audition des dirigeants d'Ennahdha était « une diversion visant à détourner l'opinion publique des préoccupations économiques et sociales et de la dégradation des conditions de vie ».

BURKINA FASO

Le général Simporé, bouc émissaire du président Damiba

Huit mois après son putsch, le président burkinabè a décidé de cumuler ses fonctions avec le ministère de la Défense. Il a ainsi écarté l'un des derniers survivants du régime de Roch Marc Christian Kaboré.

L'image est rarissime. Mercredi 14 septembre, avant le traditionnel conseil des ministres, le général Aimé Barthélemy Simporé reçoit, en guise de cadeau d'au revoir, un tableau des mains du Premier ministre Albert Ouédraogo et du président du Faso, Paul-Henri Sandaogo Damiba.

Le haut gradé est tout sourire. Pourtant, l'avant-veille, il a perdu son portefeuille de la Défense. Par décret, le chef de l'État s'est octroyé cette fonction régalienne. Seul un ministre délégué, Silas Kéïta, jusqu'alors secrétaire général chargé de la Défense et des anciens combattants, l'assistera dans cette tâche.

Alors que le Burkina Faso est englué dans la guerre contre les groupes jihadistes et que les attentes des Burkinabè sont de plus en plus pressantes, c'est un pari risqué que fait le président Damiba. Pour relever ce défi titanesque, il compte sur des hommes de confiance, des militaires qu'il a pris soin de placer à des postes stratégiques depuis sa prise de pouvoir en janvier dernier. Parmi eux, le lieutenant-colonel Yves-Didier Bamouni, qui pilote le Commandement des opérations du théâtre national (COTN), et le colonel-major David Kabré, qui tient les rênes de l'état-major général des armées.

Agences

MALI

Les Allemands de la Minusma suspendent leur opération de reconnaissance

La Bundeswehr n'avait repris ces opérations de reconnaissance qu'au début de septembre. Berlin avait déjà suspendu à la mi-août l'engagement des soldats allemands après des tensions avec Bamako.

L'armée allemande a dû à nouveau suspendre ses opérations de reconnaissance dans le cadre de la Mission de l'Onu au Mali (Minusma), faute d'autorisation de survol, a indiqué le 19 septembre un porte-parole du commandement opérationnel de la Bundeswehr.

« Nous partons du principe que l'autorisation en question sera délivrée prochainement », a toutefois ajouté ce porte-parole. Elle concerne les vols entre Gao (à l'est du pays), qui abrite le camp principal de l'armée allemande au Mali, et Niamey, capitale du Niger voisin. La Bundeswehr n'avait repris ces opérations de reconnaissance qu'au début de septembre. Berlin avait suspendu à la mi-août l'engagement des soldats allemands au Mali après des tensions avec Bamako qui refusait le survol de son territoire par des appareils allemands.

Des « dysfonctionnements » au sein de la Minusma à l'origine de l'interpellation des 49 soldats ivoiriens ?

Les vols effectués vers l'Allemagne par l'avion de transport destiné aux rotations des contingents de la Bundeswehr ne sont pas concernés par la suspension actuelle, a-t-on précisé de même source.

Compenser le départ de Barkhane

La ville de Gao abrite le camp principal de l'armée allemande au Mali. Environ 1 100 soldats de la Bundeswehr au total participent à la Minusma. Les troupes allemandes sont censées en partie compenser le départ des soldats français, après que la junte malienne au pouvoir a poussé vers la sortie l'ancien allié et relancé la coopération avec Moscou. Les relations entre le Mali et l'Onu se sont également dégradées ces derniers mois.

À la fin de juin, le Conseil de sécurité a décidé de la prolongation d'un an du mandat de la Minusma.

Le porte-parole de la Minusma sommé de quitter le territoire

Interrogé la semaine dernière sur l'avenir de la présence des soldats allemands au Mali, le chancelier Olaf Scholz a indiqué que son gouvernement travaillait *« de façon intensive »* sur ce sujet *« en tenant compte de tous les aspects »*.

En premier lieu, *« la sécurité des soldats doit être garantie – cela vaut pour les questions de droits de survol, pour la question de l'utilisation des drones, pour la question de savoir s'il existe une sécurité suffisante pour remplacer ce que les Français ont fait jusqu'à présent »*, a-t-il détaillé.

Des Russes présents à Gao

« Nous ne voulons en aucun cas nous retrouver dans une situation où nous dépendrions de la bonne coopération des forces russes présentes sur place », a ajouté Scholz alors que Berlin avait indiqué à la mi-août disposer d'informations selon lesquelles des Russes étaient présents sur l'aéroport de Gao.

Comment Wagner compte faire main basse sur des mines d'or

Une autre question déterminante est de voir si l'engagement des forces allemandes *« a un sens », « si nous pouvons contribuer à la stabilisation du pays ou au moins des régions concernées, si nous pouvons garantir que l'aide au développement soit rendue possible par notre présence »*, avait dit le chancelier devant les cadres de l'armée allemande.

Agences

LES VERTS AFFLUENT AU CTN

Bennacer et Brahimi se livrent

Les joueurs de la sélection nationale affluent au centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Le groupe retenu par Djamel Belmadi affiche pratiquement au grand complet.

Comme tout le monde le sait, le sélectionneur national Djamel Belmadi a retenu 24 joueurs pour le stage du mois de septembre. Un stage qui a débuté aujourd'hui à partir de 17h30, à l'occasion du déroulement de la première séance d'entrainement.

C'est à partir de cet après-midi que les joueurs convoqués ont commencé à affluer le centre technique national de Sidi Moussa. Pour le premier entrainement, le groupe de Belmadi affiche pratiquement au grand complet.

A leur arrivée, les deux joueurs de la sélection nationale, Ismael Bennacer et Billal Brahimi, ont livré leurs impressions aux médias présents à l'aéroport d'Alger.

« Je suis content de rejoindre la sélection nationale. Inchalah on va gagner les deux matchs amicaux face à la Guinée et au Nigéria ». Dira l'attaquant de l'OGC Nice, Brahimi.

« On va tout faire pour représenter dignement le maillot de notre pays, bien qu'il s'agisse des matchs amicaux, comme on l'a, d'ailleurs, toujours fait ». Indique le milieu de terrain de l'AC Mila, Bennacer.

A rappeler que les Verts rallieront demain mardi Oran. Le stage se poursuivra à la ville d'El-Bahia, où le stade Miloud Hadefi va abriter les deux matchs amicaux face à la Guinée et au Nigéria.

Chaâl et Bendebka remplacent Mandréa et Boudaoui

Le gardien de but du CM Caen, Anthony Mandréa, et le milieu de terrain de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, feront l'impasse sur le regroupement du mois de septembre. Et pour cause, ils sont tous les deux blessés.

Pour pallier ces deux défections, Djamel Belmadi a fait appel au gardien de but du MCA, Farid Chaâl, et au milieu de terrain de l'équipe saoudienne Al-Fateh, Sofiane Bendebka. Les deux joueurs sont rentrés cet après-midi au CTN de Sidi Moussa. Et comme un malheur des uns fait le bonheur des autres, leur convocation les a réjouis.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires

Les clubs algériens engagés en compétitions interclubs de la CAF 2022-2023 (Ligue des champions-Coupe de la Confédération) connaissent désormais leurs adversaires au deuxième tour préliminaire prévu en octobre prochain.

En Ligue des champions, les Canaris de la JSK qui ont largement dominé les Sénégalais de Casamance FC (0-1, 3-0), défieront au prochain tour la formation togolaise de l'ASKO de Kara qui a éliminé le FC Nouadhibou (Mauritanie) après son succès en match retour 1-0. Lors de la manche aller à Lomé, les deux clubs ont fait match nul (0-0).

Le représentant algérien jouera la manche aller en déplacement (7-9 octobre) avant de recevoir son adversaire togolais au match retour (14-16 octobre).

MAN CITY :

Guardiola évoque la situation de Mahrez

L'entraineur de Manchester City, Pep Guardiola, évoque la situation des remplaçants, dont l'international algérien Riyad Mahrez. Le coach devrait leur accorder du temps pour la suite du parcours. Riyad Mahrez vit un début de saison un peu compliquée avec Manchester City. Dans neuf matchs disputés depuis l'entame de l'actuel exercice, toutes compétitions confondues, le joueur s'est contenté par quatre titularisations seulement, avec un temps de jeu de 351 minutes sur 810 possibles. Pis encore, l'international algérien peine toujours à débloquer son compteur buts. Un passage à vide terrible qui suscite de l'inquiétude pour un joueur qui s'est imposé comme un élément incontournable au sein de la formation de Man City lors de la saison écoulée. Lors du dernier match en Premier League face à Wolwerhampton, le capitaine des Verts a été incorporé lors de deuxième mi-temps. Selon Guardiola, Mahrez « a joué de bonnes minutes. Idem pour les autres joueurs que les ai fais rentrer ». Dira-t-il, dans une déclaration accordée au site officiel de Manchester City.

Problème psychologique pour Riyad ?

Poursuivant sa déclaration, le technicien espagnol estime que le passage à vide dont traverse Mahrez serait dû à un problème psychologique. Y compris les autres joueurs qui ont été relégués sur le banc des remplaçants en ce début de saison. « Normalement, quand les joueurs sortent du banc et ne jouent pas bien, c'est parce qu'ils ne sont pas là psychologiquement. Ils se plaignent quand ils ne jouent pas…Mais quand ils sont là avec un bon impact, ils peuvent nous aider car ils jouissent d'un énorme potentiel ». A-t-il lâché. Même s'il ne joue pas régulièrement, l'ailier droit de la sélection nationale fait toujours parti des plans de Guardiola. Ce dernier, affirme qu'il aura besoin de tous ses joueurs pour bien gérer le calendrier démentiel qui attend son équipe. « Avec la calendrier démentiel qui nous attend, on aura besoin de tous les joueurs. On dispose de cinq changements, l'impact des gars avec un bonne mentalité sera très important ».

Ainsi, la balle est maintenant dans le camp du joueur. Il devra saisir les chances que va lui accorder son entraineur pour espérer s'imposer de nouveau comme titulaire indiscutable. De bonnes performances avec les Verts lors des deux prochains matchs amicaux face à la Guinée et au Nigéria pourraient lui faire beaucoup du bien sur le plan psychologique.

Belmadi évoque le passage à vide de Mahrez

Lors de la conférence de presse, Djamel Belmadi évoque la méforme de Riyad Mahrez. Le sélectionneur national ne veut pas répondre à la star égyptienne, Mohamed Aboutrika, qui a conseillé le capitaine de la sélection algérienne de changer de club. Il faut dire que Djamel Belmadi reconnait que son joueur traverse un passage à vide, tout en affirmant qu'il a été loin des attentes lors des derniers rendez-vous des Verts, notamment lors de la double-confrontation des Barrages face au Cameroun le mois de mars dernier. « Lors de la saison écoulée, Riyad a réussi à marquer 24 buts. Mieux, il jouait régulièrement. Il le sait et on a eu une discussion là-dessus. Le joueur a vraiment envie d'être présent lors du stage. C'est une bouffé d'oxygène pour lui » Toujours concernant Riyad Mahrez, Belmadi refuse de répondre à l'ex-international égyptien Mohamed Aboutrika. Ce dernier, a conseillé le joueur de changer de club. « Pour le respect que je dois au joueur (Aboutrika) et à l'homme, je préfère ne pas répondre ». Il est à noter que le capitaine de la sélection nationale vit un début de saison compliqué avec Man City. En effet, il devient un éternel remplaçant dans son équipe et peine toujours à débloquer son compteur buts.

COA/CIO

Tlemcen ville hôte des festivités de la Journée Olympique

La ville de Tlemcen a été choisie par le Comité olympique et sportif algérien (COA) pour accueillir les festivités marquant la célébration de la Journée Olympique, vendredi et samedi, a annoncé l'instance olympique nationale, lundi dans un communiqué. A l'instar des Comités nationaux olympiques du monde entier, cette journée est matérialisée traditionnellement par une course ouverte au plus grand nombre de participants et d'autres activités, au cours desquelles les valeurs del'Olympisme, comme l'abnégation, le respect de l'adversaire, la sincérité et le mérite, seront célébrées. Chaque année depuis 1948, la Journée Olympique célèbre la création du Comité olympique international (CIO),en 1894 en France. Cette journée a été enrichie au fil des années d'activités éducatives et culturelles ouvertes aux deux sexes.

APS

L'ÉNIGME CÉLINE DION

21h00 W9

Céline Dion, une carrière impeccable, sans fausse note, une popularité inégalée. Quel chemin parcouru pour cette petite fille que rien ne prédestinait à un tel destin ! Mais que lui arrive-t-il ? Pour la troisième fois, elle annule ses dates de concert pour raisons de santé. Grâce à ses amis, ceux qui l'ont rencontrée, interviewée, écoutée et côtoyée, nous allons remonter le fil des indices qui vont nous permettre de mieux la connaître.

MONGEVILLE

21h00 C8

Les Vannier, une famille bordelaise aisée, propriétaire d'un immense centre équestre réputé dans toute la région, sont au désespoir : la fille, Émilie, une jeune cavalière émérite promise à un avenir de grande championne, a mystérieusement disparu. Avec l'aide de Valentine mais sans indice, Antoine Mongeville débute une enquête minutieuse pour tenter de retrouver la jeune Émilie, et permettre aux Vannier de se reconstruire. À cette occasion, Mongeville et Valentine découvrent les dessous de l'univers des haras et mettent au jour des secrets de famille que d'aucuns auraient préféré garder enfouis...

MARIANNE

21h00 2

Les restes de Jean Rodenbach, un conducteur de train, sont retrouvés sur une voie de chemin de fer. Selma, la légiste, décèle des indices qui indiquent que l'homme aurait été assommé puis déposé sur les rails en attendant le passage d'un train. Autre élément troublant : le malheureux venait de perdre son épouse, Madeleine, qui s'était suicidée en se jetant sous son propre train. Morgan Poquet, un collègue cheminot avec qui Jean s'était disputé, est sur la liste des suspects, tout comme Charlotte, la maîtresse de Jean qui demeure introuvable.

LE MONDE DE JAMY

21h00 3

Le cerveau, ce sont 86 milliards de neurones interconnectés, une tour de contrôle qui pilote tous les comportements. Aujourd'hui, il est particulièrement sollicité. Trop ? frénésie de consommation, omniprésence des écrans, réseaux sociaux transforment certaines personnes en zombies. Pourquoi, dès l'enfance, a-t-on du mal à résister aux plaisirs immédiats ? Pourquoi les jeunes prennent-ils souvent des risques, parfois à la limite de l'inconscience ? Est-on naturellement égoïstes ou altruistes ? Et les écrans, quels effets ont-ils sur le psychisme ? Pourquoi, par exemple, est-on si réceptifs aux "fake news" ? Le cerveau fait-il bien la différence entre réalité virtuelle et mondes réels ?

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MARGUERITE

21h00 arte

À Paris, dans les années 1920, passionnée de musique d'opéra, Marguerite Dumont est persuadée posséder un don pour le chant. Ce qui est loin d'être le cas. Son mari, qui l'a épousée pour sa fortune, est consterné, mais refuse de lui dire la vérité pour ne pas la blesser. La haute société qui l'entoure se tait également, car Marguerite est riche et surtout généreuse. Un peu trop d'ailleurs car un jeune journaliste et son ami, le fantasque Kyrill, tentent de lui extorquer de l'argent. Sur un coup de tête, elle décide d'organiser un vrai concert où le tout-Paris pourra enfin admirer son talent.

GAROROCK

21h00 4

Deux ans avant sa séparation en 2021, le groupe Thérapie Taxi donnait un concert au festival Garorock. En 2013, Adélaïde Chabannes de Balsac et Raphaël Faget-Zaoui se rencontrent à Paris dans le quartier de Pigalle. Ils décident de former un groupe, qui s'étoffe peu à peu de nouveaux membres. Après un premier EP en 2017, le groupe sort deux albums : "Hit Sale" et "Cadavre exquis", où se mêlent différents styles musicaux : rap, rock, pop et hip-hop. En 2017, Garorock était déjà le premier festival important à voir le groupe se produire.

LE MEILLEUR PÂTISSIER

21h00 6

Les 13 pâtissiers amateurs s'envolent au pays des 1001 pâtisseries ! Il ne suffira pas de crier "Sésame ouvre-toi" pour impressionner Cyril ou la sultane Mercotte, qui leur ont réservé l'une des épreuves techniques les plus complexes de l'histoire du concours ! Le défi de Cyril : La corne de gazelle.

CHICAGO MED
UN ROND DANS UN CARRÉ

21h00 TF1

Marcel et Blake effectuent une greffe de foie. Taylor essaie de faire ses preuves, tandis que Halstead cherche toujours à connaître la vérité sur Cooper. Choi, quant à lui, ne va pas tarder à revenir aux urgences...

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4595 | Mercredi 21 septembre 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05:01
Dohr	12:41
Asr	16:09
Maghreb	18:46
Icha	20:10

DIVERSITÉ ET INCLUSION EN ENTREPRISE

"UN FACTEUR CLÉ DE SUCCÈS POUR LES ENTREPRISES"

Dans la continuité de ses rencontres visant à contribuer au développement des entreprises et leurs collaborateurs, Emploitic a organisé, le 19 septembre 2022 à Alger, en partenariat avec Philip Morris International en Algérie (PMI), une matinée RH intitulée "Diversité et inclusion : un facteur clé de succès pour les entreprises."

PAR OURIDA AIT ALI

Dans son allocution d'ouverture, M. Louai DJAFFER, Directeur Général et Co- fondateur d'Emploitic, a souligné que "*chez Emploitic, la diversité est un élément clé de la culture d'entreprise; plus 50% de nos effectifs sont des femmes y compris dans l'équipe technique et nos collaborateurs sont originaires de plus de 15 wilayas à travers l'Algérie. Nous cultivons et encourageons la différence, et l'impact est très positif sur l'innovation et les performances de l'entreprise*."

Fort d'une expérience de 16 ans, Emploitic, premier portail internet professionnel dédié à l'emploi et au recrutement en Algérie, place ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. "*Telle est notre vision de la réussite collective. Nous donnons à nos collaborateurs les moyens d'exprimer leurs talents, de se développer et de participer activement au développement de notre entreprise,*" a expliqué M. Djaffer. Pour présenter cette importante expérience, l'invité de la matinée, M Christian Akiki, Directeur Général de PMI en Algérie, a relevé en premier lieu que "*la diversité et l'inclusion dans le milieu du travail revêtent une importance capitale et deviennent aujourd'hui un élément primordial qui doit être intégré dans la vision de toute entreprise*." Ainsi le capital humain joue un rôle important dans la stratégie de transformation de Philip Morris International à l'international et en Algérie. "*Grâce à notre stratégie RH et notre vision, PMI est une marque employeur très forte*", a affirmé M. Akiki.

PMI encourage la diversité car elle contribue à rendre les entreprises et la société plus fortes.

De nombreux programmes sont également implémentés en vue de répondre aux besoins de toutes les catégories des employés pour faciliter leur intégration et leur garantir les meilleures conditions de travail et d'épanouissement.

Parmi ces programmes, "*le Psychological Safety,*" qui est un élément clé pour un environnement professionnel inclusif. En effet, a expliqué M. Akiki, "*la sécurité psychologique est une culture de respect, de confiance et d'ouverture où il n'est pas risqué de communiquer sur nos idées et nos préoccupations*." À cela s'ajoute également, le *Women in Leadership* qui vise à confirmer le concept d'égalité des genres et pour aider les collaboratrices à relever les défis auxquels elles sont généralement confrontées au travail et à faire progresser leur carrière.

La rencontre a, par ailleurs, permis de faire un état des lieux de la situation des ressources humaines en Algérie et a mis en avant les bonnes pratiques d'entreprises ainsi que la promotion de l'inclusion au travail. Une centaine d'experts et professionnels des ressources humaines ont ainsi pu partager leurs expertises et échanger leurs expériences autour de la thématique de l'inclusion en milieu professionnel qui est un véritable levier de performance en entreprise.

O. A. A.

AÉROPORT DE ANNABA

Importante saisie de parfums

La Direction des douanes algériennes a fait savoir dans un communiqué rendu public sur sa page officielle, que les éléments de la douane de l'aéroport Rabah Bitat de Annaba ont procédé à une nouvelle saisie. En effet, cela concerne l'un des voyageurs en provenance de Paris en France. En effet, les agents de l'inspection générale de contrôle de voyageur ont procédé à la saisie de 600 unités de parfum. Qui était avec un voyageur de la ligne Paris – Annaba. Il s'agit de ce qu'a confirmé la direction générale des douanes dans son communiqué.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de la douane fournis par les services opérationnels de la douane. Une enquête sera lancée pour déterminer la destination de ses parfums mais aussi les dessous de cette opération. Ces investigations permettront de connaitre par quel moyen ce voyageur a réussi à faire passer un tel nombre de parfums de l'aéroport de Paris.

Cette opération témoigne d'un manque de vigilance de la part des contrôleurs de l'aéroport de Paris en France. Même si ces unités de parfums étaient soigneusement dissimulées dans les bagages du voyageur en question, une telle quantité ne pourra pas passer facilement du côté des contrôleurs de bagage dans cet aéroport.

COUR D'APPEL D'ALGER

Le procès de Temmar reporté

Le procès en appel de l'ancien ministre de l'Habitat et ancien chef de l'exécutif de la wilaya de Mostaghanem, Abdelhamid Temmar, programmé initialement hier à la Cour d'Alger, a été reporté à l'audience du 18 octobre.

Le juge de siège a donné une réponse favorable à la requête du collectif de défense, qui l'a motivée par la détérioration de l'état de santé du principal accusé dans ce dossier.

Pour rappel, l'ancien ministre est accusé d'abus de fonction, dilapidation du foncier dans la wilaya de l'ouest susmentionnée et fausses déclarations de patrimoine. Il a été condamné, avant que la Cour suprême n'accepte le pourvoi en cassation, à trois ans de prison ferme assortie d'une amende fixée à 100 000 dinars. La juridiction avait ordonné, en outre la confiscation de ses comptes bancaires, mais la levée des scellées sur son domicile familial.

MAWLID NABAWI 2022 EN ALGÉRIE

LA DATE DÉJÀ CONNUE !

Le Mawlid Nabawi est une des fêtes religieuses les plus attendues par les Musulmans du monde entier, chaque année, la commémoration de la naissance du Prophète Mohamed est célébrée le 12 Rabia Al Awal, troisième mois de l'année musulmane. En Algérie, comme dans tous les États musulmans, cet événement est inclus dans la liste des fêtes religieuses officielles, et c'est un jour férié payé pour les employés des administrations et des institutions publiques et privées. Selon le calendrier officiel d'Umm al-Qura en Arabie Saoudite, le 12 Rabi 'al-Awwal de l'année hijri 1444 , coïncide avec le samedi 8 octobre 2022, et donc, la fête du Mawlid sera tenue ce jour-la. De plus, les prévisions astronomiques de l'Institut égyptien de recherche astronomique et géophysique confirment cette date. Selon leurs calculs, le premier jour du mois de Rabi' al-Awwal correspond au 27 septembre, de ce fait, le jour du 12 se juxtapose avec le 8 octobre 2022.

MATCH AMICAL CONTRE LA GUINÉE

Début de vente des billets hier

En prévision du match de notre équipe nationale de football face à la Guinée ce vendredi 23 septembre 2022 à partir de 20h00 au stade Miloud Hadfi d'Oran, le Ministère de la Jeunesse et des Sports annonce que l'opération de vente de billetterie commencera aujourd'hui lundi 19 septembre 2022 à partir de….via la plateforme Tadkirati "tadkirati.mjs.gov.dz" et ce jusqu'au vendredi 23 septembre à 12h00.

Il est à signaler que trois sortes de billets seront mis en vent

- Billets des places de la tribune d'honneur : 3.000 DA
- Billets des places de la Tribune se situant en face de la tribune d'honneur : 900 DA.
- Billets de places des deux virages : 700 DA

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

DIX ANS DE PRISON FERME REQUIS CONTRE SAÏD BOUTEFLIKA ET ALI HADDAD

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis, hier, une peine de 10 ans de prison ferme et une amende d'un millions de dinars à l'encontre de Saïd Bouteflika, ancien conseiller de l'ex-président défunt Abdelaziz Bouteflika, dans l'affaire de financement occulte de la campagne électorale de la Présidentielle annulée d'avril 2019.

La même peine a été requise contre l'ancien homme d'affaires Ali Haddad.

Le représentant du ministère public a également requis la confiscation de tous les biens immobiliers et mobiliers des deux accusés.

Saïd Bouteflika et Ali Haddad sont poursuivis dans cette affaire pour "*blanchiment d'argent, trafic d'influence, et non déclaration des biens*."

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné en première instance, Saïd Bouteflika, à 8 ans de prison ferme.

Le Tribunal a condamné Ali Haddad, dans la même affaire, à 4 ans de prison ferme, et acquitté du chef d'accusation de financement occulte de la Présidentielle annulée d'avril 2019, pour le compte du candidat Abdelaziz Bouteflika.

Saïd Bouteflika avait également été condamné à verser au Trésor public un montant 3 millions de dinars.